HISTOIRE
DU
102e RÉGIMENT
D'INFANTERIE
(1792-1896)

LIEUTENANT LACOLLE

MAYENNE

IMPRIMERIE POIRIER - BEA LU Grande-Rue, 90 et 92, et Rue Neuve-de-la-Italie, 19

1896

Rédigée d'après les ordres et conformément aux instructions de MM. les Colonels **ROULIN** et **AMBROSINI**.

PRÉFACE

Le Régiment dont nous retraçons l'histoire, fut toujours une arme de combat, surgissant aux jours de danger, rentrant ensuite dans l'ombre.

Pour la première fois, il subsiste, toute lutte éteinte.

C'est que, de Sedan, aux Iénas de l'Avenir, il ne saurait être question que de « trêve», de solennel recueillement précédant un suprême effort.

Avant que de marcher à l'ennemi, nos pères avaient coutume de rêver aux heures de gloire, vécues jadis, par les Ancêtres, afin d'y puiser exemple et réconfort. Puisse le présent récit évoquer de ces héroïsmes où se retrempent les énergies et s'exaltent les courages.

NOËL LACOLLE.

Ancestrami

PREMIÈRE PARTIE

PREMIÈRE PÉRIODE D'EXISTENCE

LE 102e RÉGIMENT D'INFANTERIE DE LIGNE

FORMATION

Le 24 janvier 1792, le 102e Régiment d'Infanterie de Ligne virtuellement existant depuis le 6 Septembre 1791, conformément à la Loi du 28 Août 1791, est définitivement constitué à 2 Bataillons de 9 Compagnies dont une de Grenadiers.

Les éléments composants sont :

1° Les 1er et 2e Bataillons des anciennes Gardes françaises incorporées après leur licenciement, en 1789, dans la Garde Nationale soldée de Paris.

2° Le 1er Bataillon du Haut-Rhin.

Le Colonel **CHARTON**(1) prend le commandement du Régiment.

L'Assemblée, en fusionnant les troupes de Ligne et les Gardes Nationales, espérait obtenir une homogénéité dont à cette époque, on était fort éloigné.

CAMPAGNE A L'ARMÉE DU CENTRE

Depuis sa formation, le 102e tenait garnison à Paris.

Le 25 Juillet 1792, il part pour L'ARMÉE DU CENTRE, commandée par **LUCKNER**.

Le 2e Bataillon sous les ordres du lieutenant-colonel **de CHÂTEAU-THIERRY,** demeure à Nancy.

(1) Voir aux Etats de Services des Colonels, le folio du Colonel Charton.

Le 1er Bataillon avec le colonel Charton(2), constitue avec les 5e, 44e et 90e Régiments, la seconde brigade de la Division cantonnée à Richemont (entre Metz et Thionville), aux ordres du Maréchal de Camp **LYNCH**.

SITUATION GÉNÉRALE

Le 20 Avril 1792, lors de la déclaration de guerre de l'Autriche, la France avait sous les armes 170.000 hommes dont 80.000 volontaires, en quatre armées :

ROCHAMBEAU, au Nord.

LAFAYETTE, sur la Moselle.

LUCKNER, sur le Rhin.

MONTESQUIOU, aux Alpes.

D'après les instructions de **DUMOURIEZ**, Ministre de la guerre, **ROCHAMBEAU**, au début de la campagne, envahit la Belgique, tandis que **LAFAYETTE**, de Metz se porte sur la vallée de la Meuse, ayant Namur pour objectif.

Ce hardi mouvement offensif est malheureusement arrêté, par suite du manque de cohésion de nos jeunes troupes, inaptes encore à tenir la campagne.

Le 30 Juillet l'année Prussienne, forte de 70.000 hommes commandés par le roi **Frédéric-Guillaume** et le duc **de BRUNSWICK**, part de Coblentz, décidée à ne s'arrêter qu'à Paris, sur lequel elle marchera par Trêves, Luxembourg, Longwy, Verdun, Châlons, pendant qu'à sa droite 40.000 Austro-Hessois aux ordres de **CLERFAYT** et **HOHENLOHE**, s'empareront de Thionville, Montmédy et Stenay.

20.000 Autrichiens tiennent les Pays-Bas. Une réserve de même force demeure derrière le Rhin.

Enfin 12.000 émigrés dont l'ascendant sur les populations et la connaissance du théâtre d'opérations doivent être de grand secours, sont répartis dans les divers corps.

A cette invasion, si menaçante, la France n'avait que 100.000 hommes à opposer. Encore étaient-ce troupes bien peu homogènes sur lesquelles on n'osait guère compter.

Au Nord, entre Lille et Sedan, 50.000 hommes commandés par **DUMOURIEZ** successeur de **LAFAYETTE** qui, lui-même, avait remplacé **ROCHAMBEAU**.

Au Centre, **LUCKNER** avec 20.000 hommes autour de Metz.

Enfin, l'Armée du Rhin : 15.000 hommes, sous **CUSTINE**, à Landau et 20.000 avec **BIRON** à Strasbourg.

Le 12 Août, **BRUNSWICK** franchit à Sierk la frontière française. Le 20, il opère sa jonction avec **CLERFAYT**.

(2)Voir le folio du Colonel Charton qui très probablement, à cette époque, était déjà remplacé par le Colonel Villot de Latour (Michel).

Le 24, **LUCKNER** évacue les camps de Richement et Fontoy et vient s'établir en avant de Frescaty, près de Metz, à droite de la route de Pont-à-Mousson, derrière la Moselle. Le 1er Bataillon du 102 participe à ce mouvement.

Le 25, Longwy ouvre ses portes aux alliés. Ce même jour **KELLERMANN** recevait le commandement en chef en remplacement de **LUCKNER**.

Il lève le camp le 4 Septembre, se renforce le 5 à Pont-à-Mousson de 8.000 hommes tirés de l'Armée du Rhin, et, après plusieurs marches et contre-marches, se dirige enfin sur Sainte-Menehoulde.

La situation était devenue très critique. La capitulation de Verdun avait douloureusement retenti dans la France entière, et **DUMOURIEZ**, qui dirigeait l'ensemble des opérations, se voyait très vivement pressé par ses généraux, autant que par l'Assemblée, de reculer derrière la Marne et d'y rallier toutes les troupes, pour faire tête.

Il s'y refuse nettement. Pour lui la véritable ligne de résistance, c'est la forêt d'Argonne, avec ses cinq défilés qu'il appelle les Thermopyles de la France. Il fait un effort désespéré pour les occuper avant l'ennemi. Grâce à une habile démonstration sur Stenay où il culbute les avant-postes de **CLERFAYT**, le mouvement réussit et le 10 Septembre, lorsque les alliés se présentent, ils sont vigoureusement repoussés. Malheureusement, un des passages, la Croix-aux-Bois, insuffisamment gardé est enlevé le 13, repris, puis définitivement perdu le 15.

Ceci met les troupes défendant les autres défilés dans la plus fâcheuse posture ; elles vont être enveloppées et successivement écrasées par des forces très supérieures, si, à force de vitesse et d'audace, elles ne réussissent pas à se dégager.

DUMOURIEZ, au début des opérations, avait appelé à lui **BEURNONVILLE** avec 16.000 hommes tirés des frontières des Pays-bas, et fait donner l'ordre à **KELLERMANN** de se porter sur Sainte-Menehoulde, Bar-le-Duc et Vitry, pour opérer sur le flanc gauche de l'ennemi. Avec une remarquable rapidité de décision, voyant sa ligne percée, il ordonne à tous ses corps de se concentrer à Sainte-Menehoulde où il compte retrouver **KELLERMANN** ; il laissera aux alliés la route de Châlons et, fortement établi sur leurs derrières, les coupera de leur base d'opérations. Un seul défilé : les Islettes, demeure en notre pouvoir, solidement occupé par **DILLON**, pivot de ce vaste mouvement de conversion.

Nous avons laissé **KELLERMANN** marchant sur Sainte-Menehoulde. Le 19, l'Armée du Centre prend position sur les hauteurs en avant de Dammartin-la-Planchette, la droite à celle du Nord arrivée le 17, la gauche au Moulin de Valmy. Le 1er Bataillon du 102e se forme avec sa brigade sur le plateau de Valmy.

Le 20, tous les corps sur lesquels compte **DUMOURIEZ** sont là, exacts au rendez-vous.

BATAILLE DE VALMY (20 Septembre 1792)

DUMOURIEZ a son quartier général à Sainte-Menehould.

Ses troupes couronnent les hauteurs à une lieue en avant et à l'ouest de la ville, la droite à l'Aisne, la gauche à la route de Châlons. Son avant-garde, derrière la Bionne, près de Valmy, le lie a **KELLERMANN**. Ce dernier a son quartier général à Dampierre, sa droite sur les hauteurs de

Ancestrail

Valmy, sa gauche à Voilemont (entre Auve et Yèvre). Il pousse son avant-garde aux ordres de **DESPRÈS-CRASSIER,** à Hans, sur la Bionne, au nord de Valmy.

C'est cette avant-garde que les têtes de colonnes prussiennes, débouchant par Somme-Bionne, viennent heurter le 20 septembre à six heures du matin.

Malgré une vive résistance, il lui faut céder au nombre.

KELLERMANN aussitôt envoie **VALENCE** avec la réserve, pour la soutenir.

Nos troupes réussissent à se maintenir sur les hauteurs en avant du chemin Gizaucourt-Valmy, ce dont **KELLERMANN** profite pour porter sa deuxième ligne, la droite, au village de Valmy, sur les collines, la gauche à l'Auve, occupant Gizaucourt. Une batterie est établie au Moulin ; forte de 18 pièces au début elle sera doublée lorsqu'apparaîtra l'importance de ce point. Le mouvement à peine terminé, les Prussiens, par Somme-Tourbe, débouchent, sur les hauteurs de la Lune. C'est donc **KELLERMANN** avec l'Armée du Centre qui va recevoir le choc. **DUMOURIEZ**, en hâte, le fait appuyer et prolonger.

Cependant, les Prussiens ayant occupé le mouvement de terrain de la Lune y portent 58 bouches à feu en quatre batteries dont une d'obusiers. Un épais brouillard couvre le champ de bataille. Vers sept heures il commence à se lever et à sept heures et demie une vive canonnade s'engage. A neuf heures une nouvelle batterie entre en action au centre prussien ; les obusiers mieux placés envoient leurs projectiles au milieu de nos caissons dont deux sautent, tuant ou blessant tout ce qui les entoure.

Un certain désordre se produit ; **KELLERMANN** s'élance pour raffermir ses troupes ; un boulet vient frapper son cheval et le général roule dans la poussière : on le croit tué, la confusion s'accroît ; mais il remonte aussitôt, fait avancer au Moulin sa réserve d'artillerie à cheval et galopant lui-même devant sa première ligne, la rétablit ferme sous le feu.

BRUNSWICK alors, désespérant de réduire à distance ces braves gens, rassemble trois colonnes d'attaque soutenues par de la cavalerie. Les deux premières marchent sur le Moulin, celle de droite demeure en réserve. Les vieux soldats de Frédéric s'avancent comme à la parade, sous un épouvantable feu d'artillerie. Il semble que rien ne tiendra devant leurs masses rigides.

KELLERMANN forme son armée en colonne par bataillons, se porte devant le front, et d'une voix qui retentit jusqu'aux derniers rangs : « Camarades, le moment de la victoire est arrivé ; laissons avancer l'ennemi sans tirer un seul coup et chargeons-le à la baïonnette ! » Mettant son chapeau au bout de son épée, il l'agite en criant « Vive la Nation ! Allons vaincre pour elle ! » D'un bout à l'autre de la ligne une clameur s'élève : « Vive la Nation ! » Une confiance, une allégresse, un enthousiasme extraordinaires agitent d'un grand frisson cette multitude, ce pendant que les Prussiens stupéfaits, s'arrêtent, hésitent et enfin ploient sous la mitraille.

CLERFAYT, dudant cette attaque de front, avait passé la Bionne à Hans, pour tourner la droite. Il s'était heurté à **BEURNOUVILLE** et **STENGEL** envoyés sur l'Hyron par **DUMOURIEZ** et n'avait pu exécuter son mouvement.

Vers quatre heures du soir, **BRUNSWICK** revenu de sa surprise, tente une nouvelle attaque.

Le même feu d'artillerie, la même contenance intrépide arrêtent ses troupes plus loin encore. 24 pièces de position, placées au moulin les foudroient. Elles redescendent en désordre.

A sept heures la canonnade cesse complètement.

En première ligne tout le jour, au moulin de Valmy où se porta l'effort des Prussiens, le 102e avait vaillamment reçu le baptême du feu et c'est justice que le nom de notre première victoire soit inscrit sur son drapeau.

Cette bataille de Valmy est dans l'histoire du monde, un fait considérable, non par les effectifs engagés, non par le nombre des tués ou blessés, mais par son universel retentissement.

Les alliés avaient envahi notre territoire, aux termes mêmes du Manifeste de **BRUNSWICK** (25 juillet 1792), pour « venir au secours de la partie saine de la Nation abhorrant les excès d'une faction qui la subjugue ». En cas de résistance, la ville de Paris devait être « livrée à une exécution militaire et à une subversion totale » — le « pardon des torts et des erreurs » ne se pouvant racheter que par une « prompte soumission ». D'après les dires des émigrés, l'armée austro-prussienne devait être reçue en libératrice et si les troupes de l'Assemblée avaient l'insolence de s'opposer à sa marche, quelques coups de canon auraient vite raison de ces « courtauds de boutique » armés et équipés de ridicule sorte, nullement exercés, à peine encadrés.

Et voici que toute une journée, ces bandes sans cohésion étaient demeurées sous ce feu épouvantable ; voici que par deux fois, elles avaient repoussé les assauts !

Cela confondait l'esprit et bouleversait toutes les prévisions.

Il existait donc une France, fort peu disposée à laisser l'étranger s'immiscer dans ses affaires, consciente de sa volonté, assez forte pour la faire respecter ?

Le soir de la bataille, au bivouac, parmi ceux qui discutaient l'extraordinaire événement, un homme demeurait silencieux. Ses compagnons, habitués déjà à tenir en haute estime ses jugements et ses prévisions et quelque peu étonnés de son mutisme, lui demandèrent que lui semblait de l'aventure :

« En ce lieu, en ce jour — répondit-il — une ère nouvelle vient de s'ouvrir. » Gœthe avait vu juste et le verdict de son génie demeure celui de l'Histoire.

RETRAITE DES ALLIÉS

Les Prussiens, après la bataille, avaient repris leurs positions du matin. **KELLERMANN** met à profit la nuit, pour passer l'Auve qui couvrira son front et s'établir sur les hauteurs de Voilemont, la droite liée à Dumouriez, la gauche appuyée à l'Yèvre.

Le 21 au matin, **BRUNSWICK** découragé, n'ose pas renouveler l'attaque, et se contente de commencer des travaux de fortification, sur les hauteurs de l'Hyron-Valmy-Gizaucourt et la Lune. Pendant dix jours, il demeure indécis, laissant son armée fondre et se désorganiser sous des pluies incessantes, manquant de vivres, d'eau potable, en proie à la dyssenterie et aux fièvres.

Le 30 enfin, il se décide à la retraite par la trouée de Grand-Pré, lamentable retraite que jalonnent les malades abandonnés sans secours, les cadavres sans sépulture.

Le 12 octobre, en arrivant à Verdun, son effectif était réduit de moitié.

Ancestrami

REPRISE DE VERDUN

DUMOURIEZ suit **BRUNSWICK** sans trop le presser et **KELLERMANN** prend position sous la ville. Par Somme-Suippe et Somme-Tourbe, l'Année du Centre a gagné la Dormoise le 4, rétrogradé le 6 sur Sainte-Menehould, et occupé à Braux, le camp de celle du Nord. Le 8 elle est passée à Dombasle et le 11 elle a pris position sur les hauteurs devant Verdun. Le 12 la place capitule et le 14 les troupes en reprennent possession au nom de la République.

Le 16 l'Armée du Centre campe en avant d'Etain, sur la route de Metz.

REPRISE DE LONGWY

Le 20 elle couronne les hauteurs de Rouvray et Longuyon, devant Longwy.

Le lendemain, les Prussiens évacuent cette place dont la prise avait causé en France tant d'émotion.

Le dernier ennemi repasse la frontière, l'invasion est repoussée ; l'armée alliée se dissout : les Prussiens se retirent sur Trèves, les Autrichiens sur Arlon et les émigrés se dispersent.

Les troupes de **KELLERMANN** avaient grand besoin de se refaire. Le départ de la division **VALENCE** pour les Ardennes, le 25 octobre les réduit à 15.000 hommes qui cantonnent : la première ligne, le long de la route de Montmédy, de Grave lotte à Eix — la deuxième ligne, le long de celle de Verdun, de Groze à Haudiomont — la Cavalerie, sur celles de Sarrelouis et Thionville — la Réserve, sur les routes de Longwy et Montmédy — le 1er Bataillon du 102 (brigade la Grange, Division Lynch) à Warcq-sur-Ornes au-dessous d'Etain.

Le 5 novembre le Lieutenant-Général **BEURNONVILLE** est investi du commandement en chef, en remplacement de **KELLERMANN**. Un décret de la Convention (1er octobre), divisait les forces de la République en huit armées.

———————

ARMÉE DE LA MOSELLE

———————

Pendant l'absence de **BEURNONVILLE** (le 6 Novembre il commande à Jemmapes, l'aile droite de Dumouriez), le lieutenant-général **DESPRÈS-CRASSIER** Fait l'intérim.

EXPÉDITION SUR TRÊVES (Novembre-Décembre)

Le 5 Novembre, le Conseil exécutif donne à l'Armée de la Moselle l'ordre de se rassembler le long de la Sarre, pour marcher sur Trêves, que tient le prince **de HOHENLOHE-KIRCHBERG.**

Ancestrami

Toutefois, vu l'extrême fatigue des troupes, et sur le conseil de **KELLERMANN**, le mouvement général ne s'exécute que le 16.
Le 1er Bataillon du 102e fait partie de cette expédition. Depuis le 6 Novembre le Colonel de **CHÂTEAU-THIERRY** commande le Régiment.
Le 4 Décembre l'armée forte de 17.000 hommes arrive sous Trêves. 12.000 Autrichiens occupent la Montagne-Verte — 2.000 les hauteurs de Pellingen — 1.500 Consaarbrück.
L'avant-garde (la Barolière et Delaage) attaque vigoureusement la 1re de ces positions, et s'en fût emparée sans l'arrivée de renforts considérables.
Les 6 et 7, **BEURNONVILLE** se heurte aux formidables retranchements de Pellingen. La rigueur de la saison, la fatigue des troupes opérant dans un pays dévasté accroissent encore les difficultés de l'entreprise.
Cependant, le 13, Pellingen est emporté ; mais le feu de l'artillerie autrichienne ne permet pas de s'y maintenir.
Les 14 et 15 les généraux **DELAAGE, PULLY** et **LAUDREMONT**, après un premier combat à la baïonnette, enlèvent les hauteurs de Wavren et Hamm hérissées de défenses, à pentes très raides, couvertes de trois pieds de neige durcie par le verglas, et occupées par un ennemi supérieur en nombre.

Le 102e envoyé le 14, renforcer les troupes opérant entre Sarre et Moselle ne prend pas part à cette dernière action, mais il contribue à refouler l'ennemi au-delà du pont de Cons.

L'impossibilité de s'emparer de cette position et de tourner Pellingen détermine enfin **BEURNONVILLE** à battre en retraite le 18 Décembre et à prendre ses quartiers d'hiver entre Thionville et Sarrelouis, avec avant-postes à Sierck et Fremesdorf.

RÉUNION DES BATAILLONS (Décembre)

Le 2e Bataillon du 102e, resté à Nancy pendant les opérations de l'Argonne, était venu ensuite à Thionville où il demeure jusqu'à l'issue de l'expédition de Trêves, époque à laquelle il rejoint le 1er Bataillon.
Le Régiment fait alors partie de la 2e Brigade de la 4e Division, cantonnée autour d'Antilly (1er janvier 1793).

D'après les ordres du Conseil exécutif qui voulait empêcher les Autrichiens de se porter de Trêves, sur le flanc de l'Armée du Rhin, établie le long de la Nahe, divers changements sont faits en février dans les cantonnements. Le 1er Mars le 102e est à Listroff et Bourg-Dauphin. En Avril il vient tenir garnison à Metz, où il demeure jusqu'à la fin de Juin.

SÉPARATION DES BATAILLONS (Juillet 1793)

Au commencement de Juillet le 1er Bataillon est envoyé au camp formé près de Thionville.
Le 29 il en part pour l'Armée du Nord.
Le 2e Bataillon à son tour, quitte Metz au mois d'Août, pour aller camper près de Bitche. Il fait partie de la Division **PULLY**.

ARMEE DE LA MOSELLE (Août-Octobre 93)

———————

2e BATAILLON

L'Armée de la Moselle, comprenait alors 37.000 hommes et 5.000 chevaux en trois Divisions sous les ordres du général **SCHAUENBURG** successeur de **HOUCHARD**.

Le 13 Août 1793 les avant-postes prussiens sont forcés à Neunkirchen. Néanmoins, devant la supériorité numérique de l'ennemi, l'Armée française se retire sur Saint-Imbert.
Le 17 nos avant-postes sont à leur tour bousculés ; le 2e Bataillon du 102 occupant Mœderich, se replie en désordre.
Le 20 août, l'avant-garde ennemie est à Saint-Imbert. l'armée de la Moselle occupe les hauteurs en arrière de Saarbruck ; la division **PULLY** tient le camp de Hornbach.

ÉCHEC DE RŒDERICH (20 Août)

SCHAUENBURG, frappé de l'importance de **RŒDERICH**, sur la droite de ce camp, envoie, le 20, une colonne de 4.000 hommes, dont le 102e, pour en chasser les trois escadrons et les 400 hommes qui s'y sont établis. Le chef de brigade **LAGOUBLAYE** dirige l'expédition. Le village est enlevé presque sans coup férir.

Mais 22.000 hommes et 20 pièces de canon s'avancent aussitôt pour le reprendre. Devant ces forces énormes, il faut battre vivement en retraite. Nos troupes poursuivies avec acharnement n'échappent qu'avec peine à une complète destruction et laissent six bouches à feu aux mains des ennemis. Le 102 se réfugie à Schorbach sous Bitche et s'y établit.

ÉCHEC DE PIRMASENS (12-13 Septembre)

Le 12 septembre, la division des Vosges part de Hornbach, bouscule tout ce qui se trouve devant elle et perce jusqu'au camp de Pirmasens. Le général **MOREAU** (successeur de Pully) après une rapide reconnaissance, constate que, de ce côté, les lignes ennemies sont presque inexpugnables, et ramène sa division à son point de départ.
Le 13, il repart de Hornbach et par la route de Deux-Ponts, pousse de nouveau sur Pirmasens. Mais **BRUNSWICK** était prêt à le recevoir. Il avait rassemblé 18.000 hommes et 40 pièces que nos 10.000 hommes appuyés par 28 canons ne peuvent, malgré des prodiges de valeur débusquer des solides positions qu'ils occupent. Ce sanglant échec nous coûte plus de 2.000 hommes et la division exténuée, regagne Hornbach en laissant les deux tiers de son artillerie aux mains de l'ennemi. Le 2e Bataillon du 102e, toujours à Bitche n'assiste pas à cette malheureuse affaire. Les troupes de Hornbach sont du reste, le 27, après la prise de Bliescastel obligées, elles aussi de se retirer sous Bitche, pendant que **SCHAUENBURG** devant le mouvement général offensif, prononcé par les Austro-Prussiens, abandonne son camp de Saint-Imbert. Toute l'armée, se porte le 29 derrière Saarbruck, que l'ennemi vient aussitôt canonner.
Le 30 la Division des Vosges, sauf le 102, quitte Bitche pour Sarreguemines.

Ancestrami

Le départ du roi de Prusse, appelé en Pologne par des troubles, ayant ralenti la marche des opérations, elle s'y établit, à la droite de l'Armée de la Moselle, qui prend position derrière la Sarre. Le 1er octobre cette armée campe sur la rive gauche et prend la garde de vingt-cinq lieues de frontières.

AFFAIRE DE LA MAIN DU PRINCE (12 Octobre)

Le 2e Bataillon posté à la Main du Prince pour assurer les communications entre Wissembourg et le fort de Bitche, est attaqué le 12 octobre par les Prussiens et devant une supériorité numérique écrasante, obligé de se replier sur Dambach.

Là, il est incorporé dans la 2e Brigade (Saint-Cyr) de la 5e Division (Ferrey) de l'Armée du Rhin qui, ayant perdu les lignes de Wissembourg, et battant en retraite sur Strasbourg, est, à cette époque renforcée de plusieurs Corps de la Moselle.

ARMÉE DU RHIN (Octobre 93-Janvier 94)

2e BATAILLON (suite)

Le général **CARLÈNE** commande en chef.

Le 13 octobre, la Brigade **SAINT-CY**R établie à Dannebrück, repousse vigoureusement une attaque, pendant que **DESAIX** (2e Brigade) lutte au camp de Nothweiler contre des forces supérieures. Le soir, néanmoins, la Division se retire sur Worth pour se conformer au mouvement général de l'armée qui abandonne les lignes de la Lauter, puis la Moder, la Zorn, la Souffel.

Le 19 octobre, elle est en position entre Strasbourg et Saverne, partie campée, partie cantonnée. La 5e Division bivouaque à Kochersberg. A ce moment, le 102e passe de la 5e à la 6e Division (général Sautéo) établie à Saverne.

L'armée compte alors 25.000 fantassins et 6.000 cavaliers dont 4.000 seulement équipés de façon complète. Les Autrichiens, forts de 50.000 hommes postés derrière la Zorn, poussent leurs avant-postes sur la rive droite de cette rivière.

AFFAIRE DE SAVERNE (22-23 Octobre)

Les 22 et 23 octobre la Division **SAUTÉO** perd les hauteurs de Saverne. Heureusement **BURCY** arrive avec une Division de la Moselle ; le mouvement offensif de l'ennemi est arrêté et après un sanglant combat, il se retire, laissant 1.200 hommes sur la place.
BURCY prend le commandement de la 6e Division (102e, 2e Bataillon) à laquelle ses troupes sont amalgamées.

Ancestrami

Le 12 novembre, vingt-trois Bataillons étant partis pour la Moselle, quatre Divisions seulement demeurent, commandées par **DESAIX, MICHAUD, FERINO** et **BURCY** (102e .
Le 18 novembre cependant, **PICHEGRU**, successeur de **CARLÈNE** (28 octobre) reprend l'offensive.

ECHEC DE GUNDERSHOFFEN (Novembre)

De cette date, au déblocus de Landau, pas un jour ne se passe sans combat. **BURCY** d'abord, chasse l'ennemi de Bouxviller mais vient échouer contre la redoute de Gundershoffen. La cavalerie autrichienne, tombe sur sa Division ébranlée par la mitraille et la sabre. Le général entouré de toutes parts, n'accepte point de quartier et se fait tuer après une défense héroïque. Les débris de cette malheureuse troupe passent aux ordres du général **HATRY**.

AFFAIRE DE MIETERSHEIM (1er Décembre)

Le 1er décembre, pendant que **DESAIX** et **MICHAUD** attaquent sur la droite, le 102 et quelques bataillons de la 1re Brigade de la Division **HATRY**, débusquent l'ennemi du bois de Mietersheim.
Le 2e Bataillon, est détaché à la Division **JACOB** qui occupe Oberbronn, pour agir sur Reichshoffen.
Rentré à sa Division, il vient après un succès de **JACOB**, le 9 décembre, prendre position à Oberack, en avant de Neubourg.
Devant l'énergique ténacité de nos attaques, les Autrichiens avaient reculé jusqu'à Haguenau, derrière la Moder. Trente-deux redoutes et de nombreux abattis, préparés d'avance, rendaient leur front à peu près inexpugnable.
L'armée de la Moselle, reçoit mission de les attaquer sur leur flanc droit et de s'emparer des redoutes de Wœrth et Freshwiller.

Le 22 décembre, **TAPONIER** et **LEFEBVRE** enlèvent ces ouvrages, rendant ainsi intenable la position que l'ennemi se hâte d'abandonner.

Le 24 décembre, les deux armées du Rhin et de la Moselle sont réunies sous le commandement de **HOCHE**.
Le 25, elles se trouvent en présence des alliés, placés, la droite à Hott, la gauche à Ober-Lauterbach (le corps prussien garde les gorges).
HATRY et **FERINO**, venus par Saultz et les hauteurs de Steinseltz, campent en avant d'Ingelsheim vis-à-vis Ober-Lauterbach ; les deux autres Divisions, entre Steinseltz et Ingelsheim. L'action s'engage sur toute la ligne, le 26, à onze heures du matin.

BATAILLE DE GEISBERG (26 Décembre)

Le 102e lancé en tirailleurs précède la Division **HATRY**. La première ligne autrichienne établie à mi-côte, est attaquée à la baïonnette et culbutée. Pendant ce temps **FERINO** ayant tourné la gauche, la rejette en désordre sur les hauteurs du Geisberg. Rien ne peut résister à l'élan de nos soldats. La

seconde ligne, sur la crête, soutenue par une forte artillerie et de nombreux escadrons, est rompue à son tour, et se replie en désordre sur Wissembourg et Altstadt, après quatre heures de combat acharné. Elle laisse entre nos mains, deux drapeaux et seize canons.

DÉBLOCUS DE LANDAU

Le 27 décembre, la Division **HATRY** franchit la Sarre et le 28, toute l'armée marche sur Landau, dont l'ennemi se hâte d'abandonner le blocus, en repassant le Rhin à Philipsbourg et Manheim le 30. Son arrière-garde atteinte le lendemain par **DESAIX** qui, ayant trouvé Germersheim évacué, poussait droit devant lui, est fortement bousculée.

HATRY (102e traverse la Lauter et vient, par Hoschbach et Edesteim prendre position devant Neustadt, la droite à Speyerdorf. Suivant la retraite des Prussiens qui abandonnent la ville, il franchit le Speyerbach et occupe Muschbach.

PRISE DE FORT-LOUIS (18 Janvier 94)

Le 1er janvier 1794 la Division **HATRY** est envoyée assiéger Fort-Louis. Le 3 elle s'établit devant la place, le 102 à Kauffenheim.
Dans la nuit du 17 au 18 les Autrichiens évacuent le fort en en faisant sauter les remparts.

Le 30 janvier, conformément aux ordres du Comité du Salut public, l'Armée de la Moselle, se sépare de celle du Rhin et quitte le Palatinat, pour revenir sur la frontière. La Division **LEFEBVRE**, à laquelle le 102 est attaché, comme appartenant en principe à la première de ces deux armées, forme l'avant-garde, se dirigeant sur Thionville.

ARMÉE DE LA MOSELLE (Février-Novembre 1794)

2e BATAILLON (suite)

Au commencement de Février, l'armée de la Moselle est établie dans les environs de la Sarre et de la Blies.
Le 19, la Division **LEFEBVRE** (102e) cantonne autour de Metzerwise (entre Metz et Thionville).
Au commencement de mars et pendant la plus grande partie du mois, le 102e demeure à Freymaker et à Kedange.

Ancestrami

HOCHE avait été remplacé à la tête de l'armée par **JOURDAN**, dont le premier soin est de faire occuper Kayserslautern, confié d'abord à l'armée du Rhin. Il porte ensuite 20.000 hommes en avant de Longwy sur Arlon.
Le 2e Bataillon du 102, désigné pour entrer dans la Division **MORLOT**, qui, avec **LEFEBVRE** et **CHAMPIONNET**, doit, sous les ordres du général **HATRY**, faire partie de cette expédition, se rend le 30 mars à Longwy, point de concentration indiqué.
Les trois autres Divisions (Ambert, Desbureaux, Moreaux) venaient de prendre position à Kayserslautern, Schrerberg et Neunkirchen.

Quelques Bataillons seulement demeurent entre Sarre et Moselle, sous les ordres du général **VINCENT**.

10.000 Autrichiens, aux ordres de Beaulieu, retranchés sur les hauteurs d'Arlon, gardent la place.

PRISE ET PERTE D'ARLON (Avril 1794)

HATRY divise ses troupes en deux colonnes et se met en marche le 15 avril.

Son avant-garde (Lefebvre), rencontre l'ennemi au pont d'Aubange, le culbute et le poursuit jusqu'au corps de Beaulieu.
Le 17, il attaque ce dernier à Sessling et Weyler, et appuyé par **MORLOT** (102e) et **CHAMPIONNET**, le force à la retraite. La gauche de l'année s'installe à Arlon.
Mais le 29 avril, **BEAULIEU**, ayant rassemblé 30.000 hommes à Luxembourg, part de cette ville, surprend **HATRY** dans Arlon et l'en chasse.

Le 102e revient à Longwy, où il tient garnison jusqu'en septembre.

En mai, aucune opération de quelque importance n'a lieu. **JOURDAN** exécute un très habile mouvement de jonction sur la Sambre avec le corps **DESJARDINS**. Grossi de renforts venus du Rhin, il part avec 50.000 hommes rassemblés sur le Chiers, bouscule l'arrière-garde de Beaulieu, à Dinant et constitue à Charleroi une masse de 100.000 hommes (Armée de Sambre-et-Meuse), qui, menaçant les communications de l'armée impériale, décidera du succès de la campagne suivante.
Les troupes, demeurées sur la Moselle, sont aux ordres de **MOREAUX**.

Vers le milieu de septembre, l'armée de Sambre-et-Meuse ayant battu les Autrichiens près de Liège, le Comité du Salut Public ordonne d'appuyer le mouvement de sa droite, par quelques divisions de la Moselle, afin de s'emparer définitivement du pays de Trèves et Luxembourg. Le 102 quitte alors Longwy et prend rang dans la Division **VINCENT** (6e) qui s'avance à Grevenmachern pour observer Luxembourg. Le 6 Octobre elle parvient à Nider-Rodt.
Le 21, devenue 5e Division, elle occupe Castellonne, menaçant Coblentz et Rhinfels. La première de ces places, évacuée par **MÉLAS**, est occupée par la Division **MARCEAU** de Sambre-et-Meuse. **VINCENT** reçoit l'ordre de s'emparer de la deuxième.

A ce moment, les armées du Rhin (Michaud) et de la Moselle (Moreaux) sont réunies pour une action commune sur Mayence.

Ancestrami

De nombreuses affaires avaient eu lieu pendant que le 2e Bataillon demeurait à Longwy ; les lignes de Kayserslautern avaient été disputées avec acharnement, prises et reprises plusieurs fois. Finalement l'avantage était demeuré à nos armes et les alliés battaient en retraite sur toute la ligne.

PRISE DE RHEINFELS (2 novembre 1794)

Ce poste de Rhinfels ou Rheinfels, dont la Division **VINCENT** devait s'emparer, était alors très fort. A cheval sur le Rhin, près de Saint-Goar, entre Bingen et Coblentz, il était défendu par une série de redoutes et on n'avait rien négligé pour rendre presqu'imprenable une position que la nature seule, faisait déjà excellente. Le général ne veut s'en remettre à personne, du soin de faire la reconnaissance de la forteresse. Il endosse un uniforme de simple soldat et, en sentinelle perdue, se lance dans la campagne. Il essuie de nombreux coups de fusil, mais voit tout ce qui lui importait de connaître et rentré au camp, donne les ordres les plus précis pour l'installation des premières batteries.
Le lendemain matin, le travail était si avancé que les boulets des Hessois qui ouvrent immédiatement un feu violent, ne peuvent l'arrêter. Saisie alors d'un profond découragement et comprenant que lorsque les batteries françaises très bien placées, entreront en action, il sera fort difficile de tenir, la garnison abandonne les redoutes, puis la place elle-même.
En deux jours, cette forteresse de si haute importance pour les opérations ultérieures, avait été réduite.
Le 2 novembre la Division **VINCENT** y fait son entrée et se hâte d'éteindre les mèches préparées pour faire sauter les magasins.
39 canons, nombre de mortiers, quantité d'armes et de munitions, tombent entre nos mains.

ARMÉES DE LA MOSELLE ET DU RHIN (Fin 1794-1795)

2e BATAILLON (suite)

Après la prise de Rheinfels, il ne restait plus sur la rive gauche du Rhin que Luxembourg et Mayence au pouvoir de l'ennemi, cette dernière place, à cheval sur le fleuve.
Pendant que **MICHAUD** marche sur la première, **MOREAUX** détache contre la seconde une Division, bientôt suivie de deux autres.
Les souffrances de nos troupes à ces sièges dépassent toute imagination. Privés des choses les plus nécessaires, à peine vêtus, ne subsistant souvent que par la maraude dont les ressources, dans un pays dévasté par la guerre, diminuaient de jour en jour, nos soldats réduits à creuser le sol profondément gelé, pour déterrer les semences, endurèrent avec un courage héroïque toutes les tortures du froid et de la faim.
Cependant au commencement de mars, aucune des deux places ne semblait disposée à se rendre. Les trois divisions sous Luxembourg sont alors envoyées renforcer les troupes du siège de Mayence

et deux autres divisions (Chapsal et Desjardins) sous le commandement du général **HARTRY**, les remplacent (20 mars 1795). Malgré les efforts de ce dernier, Luxembourg ne devait capituler que le 7 juin 1795.
Quant au siège de Mayence, il menaçait de s'éterniser ; ce qui na pas lieu de surprendre, si l'on veut se souvenir de la résistance opposée par nos troupes en 1793 dans cette même place, que depuis, les Autrichiens avaient grandement renforcée, construisant de nouveaux ouvrages, améliorant les anciens et garnissant le tout d'une artillerie formidable. 20.000 soldats de bonnes troupes largement approvisionnées, soutenues par deux armées de 150.000 hommes, devaient y tenir indéfiniment surtout si l'on considère qu'il avait été impossible de faire l'investissement, faute de pouvoir passer sur la rive droite, ce qui laissait aux assiégés toute facilité pour se ravitailler.
Trois divisions (Desaix, Saint-Cyr et Desbureaux) formaient avons-nous dit le corps de siège, au début. Elles avaient vers le milieu de novembre, commencé d'énormes travaux devant la tête de pont de Manheim. **KLÉBER**, dans le courant du mois avait pris le commandement en chef.
La Division **VINCENT** (5e que nous avons laissée à Rheinfels, demeure pendant le reste du mois de novembre et une partie de décembre 1794 le long du Rhin de Bacharach à Bopart, protégeant la gauche des corps sous Mayence, mais toujours rattachée à l' Armée de la Moselle aux ordres de **MOREAUX**. Le 1er décembre la Division prend le n° 4. Le 10 décembre, elle est envoyée devant Manheim.
Le 14 janvier 1795, elle bivouaque sous Mayence, le 2e Bataillon du 102e à Weinsheim.

A la fin du mois, le Bataillon revenu sous Coblentz, occupe cette ville même. Il est détaché à une Division de l'Armée de Sambre-et-Meuse sous les ordres de **MARCEAU**.
Cette armée, lors du commencement des opérations de **PICHEGRU** en Hollande, avait abandonné Coblentz à celle de Rhin et Moselle, avec laquelle, elle demeurait en liaison par le corps de **MARCEAU**, posté d'Andernach à Bonn, le long du fleuve.
A la fin de janvier, elle reprend possession de cette place où le 2e Bataillon du 102e vient la joindre.

La Paix de Belle (avril 1795) rendant l'armée de Sambre-et-Meuse disponible, **JOURDAN** son chef reçoit l'ordre de se rapprocher de Mayence, en même temps que **PICHEGRU**, le vainqueur de la Hollande est envoyé prendre le commandement des corps de siège, commandement que **KLÉBER**, désolé de voir ses troupes décimées par le froid, les privations et les maladies, sous les murs d'une place imprenable avec les moyens mis à sa disposition, avait refusé de conserver.
Au printemps, en effet, les effectifs étaient réduits de moitié et on s'attendait à voir les Autrichiens se porter en masse au secours de Luxembourg et déboucher par Mayence en écrasant les assiégeants.

Quant au 102e, après son court détachement à la Division **MARCEAU**, il rentre définitivement à l' Armée du Rhin.
En garnison à Coblentz en mars, aux ordres du général **CAVROIS** commandant la Division de **REETZ-AUDERNACH,** il passe en avril sous le général **RENAULD** et revient bivouaquer sous Mayence, en avant de Guntzenheim. Il y demeure tout le mois à la brigade **PAILLART** (attaque de gauche) entre Monbach et Heidesheim, prenant part aux rudes travaux et aux combats incessants du siège.

On sait comment la mauvaise volonté de **PICHEGRU**, ses négociations personnelles avec l'ennemi, sa jalousie à l'égard de **JOURDAN**, firent traîner les opérations. Il nous a paru de médiocre intérêt de continuer à suivre le Bataillon dans cette période terne et sans gloire. Aussi bien entre-t-il alors dans la demi-Brigade, avec laquelle il doit bientôt partir pour l'Armée des Alpes

(vallée de Queyras, 8 octobre 1795) pour, en janvier 1796, disparaître dans la 19e demi-Brigade (amalgame de la 180e et d'une partie de la 45e).
Et puis une 102e demi-Brigade existe depuis le 20 novembre 1793 et porte dignement notre Numéro à l'Armée d'Italie.

ARMÉE DU NORD (1793-1794)

1er BATAILLON

Nous avons laissé le 1er Bataillon au moment où, le 29 juillet 1793, il quittait l'Armée de la Moselle, pour passer à celle du Nord.

SITUATION GÉNÉRALE

La situation, sur cette frontière, était à cette époque fort mauvaise. Valenciennes, après une défense héroïque et un bombardement ininterrompu de quarante-trois jours, venait d'être prise par le duc **D'YORCK** (28 juillet). Condé, le 12, ayant épuisé tous les moyens de défense, avait dit ouvrir ses portes. Le prince **de COBOURG** ayant toutes ses forces disponibles, avait alors tenté un coup de main sur l'armée française, que **KILMAINE** n'avait pu sauver, qu'en évacuant rapidement le Camp de César (7 août). Des partisans ennemis se montraient jusqu'aux portes de Saint-Quentin.
La Convention lance un suprême appel à la France envahie ; la levée en masse est décrétée et un « gouvernement révolutionnaire » institué jusqu'à délivrance entière du sol national.
Kilmaine, remet le 10 août 1793, à Houchard, désigné pour succéder à Custine, le commandement en chef qu'il exerçait par intérim.
L'armée du Nord, à cette date, est établie au camp de Gavarelle, entre Arras et Douai.
Le 23, les alliés somment Dunkerque pour le siège de laquelle ils ont fait d'immenses préparatifs.
Cependant, les renforts venus de la Moselle, d'après les ordres de **CARNOT**, avaient accru la force de **HOUCHARD**. Le 1er Bataillon du 102, arrivé avec la première colonne, était sous Lille le 16 août. Le 23, il fait partie de la 1re Division, aux ordres du général **BÉRU**, au camp de droite (Lille).
Le 6 septembre, après plusieurs opérations de détail contre divers corps, toute l'armée s'ébranle pour secourir Dunkerque, dont la prise eût été un véritable désastre.
Le 8, elle se heurte à **WALMODEN** solidement établi à Hondschoote. Après une lutte acharnée, celui-ci est obligé de battre en retraite, et le lendemain, **YORCK** découvert, abandonne le siège, si soigneusement préparé, dans l'espoir de donner à l'Angleterre un port de débarquement sur le territoire français. Pendant ces opérations, le 102 était demeuré sous Lille.

Archicami

VICTOIRE DE MENIN (13 Septembre 1793)

Le 12 septembre, **HOUCHARD** combine une attaque d'une partie de ses troupes victorieuses et de celles du camp de Lille (dont le 102), aux ordres du général **BÉRU**, contre le corps hollandais du prince **d'ORANGE**, isolé à Mnin.
Au lieu de se replier en hâte, celui-ci, enhardi par la nouvelle de la chute de Quesnoy et l'approche de **BEAULIEU**, détache contre **BÉRU**, la Division **WARTENSLEBEN**, et, avec le reste de ses troupes, fait face à la colonne **HÉDOUVILLE**.
Le 13, **BÉRU**, en trois fractions, attaque les redoutes d'Halluin, en tourne une, culbute **WARTENSLEBEN**, et, pêle-mêle avec l'ennemi, entre dans Menin.
Dans le même temps, **HÉDOUVILLE** infligeait au prince **Frédéric**, un sanglant échec à **WERWICK** et le forçait à battre en retraite, laissant sur la place 2.000 hommes et 40 canons. Malheureusement, cette division le surlendemain à Courtray, saisie d'une panique inexplicable devant quelques escadrons autrichiens, s'enfuit sans combattre et ne peut être ralliée que sous la protection de l'artillerie du corps **BÉRU**, rentrant à Lille. Cette fâcheuse aventure, dont les détails sont assez mal connus, imputée à crime au général **HOUCHARD**, encore qu'il y fût complètement étranger, décida de son sort. Lorsque la nouvelle en parvint à Paris, il était déjà fort attaqué pour n'avoir pas su profiter de sa victoire d'Hondschoote ; la panique de Courtray lui porta le dernier coup et peu après, il montait sur l'échafaud. Pendant qu'il se défendait à la Convention, son armée était revenue au camp de Gavarelle.
Le 1er octobre le 102e, fait partie des flanqueurs de gauche établis en arrière de ce camp sous les ordres du général **RANSONNET**.

L'Armée du Nord et celle des Ardennes, comptent à cette époque 130.000 hommes dont **JOURDAN**, chef de bataillon au commencement de la campagne, général de division six mois après, vient prendre le commandement.
Le 29 septembre les Impériaux avaient passé la Sambre, refoulé les troupes des camps de Baschamps et Jeumont et investi Maubeuge, au commencement d'octobre.
La place ne paraissant pas disposée à une vigoureuse résistance, **JOURDAN**, avec une partie de son monde, se porte à son secours. Les 15 et 16 octobre une furieuse lutte s'engage autour de Dourlers et Wattignies.
La valeur de nos jeunes troupes, enlevées par **JOURDAN** et **CARNOT**, triomphent de tous les obstacles ; **CLERFAYT** est complètement battu et le prince **de COBOURG** ordonne la levée du siège de Maubeuge.

LE BATAILLON ÉCRASÉ DANS MARCHIENNES (31 Octobre 93)

Le 102e ne prend pas part à cette belle victoire. Le 21 octobre la Division **RANSONNET** dont il fait partie, s'empare de Marchiennes. Le général **DAVAISNES**, avec quatre Divisions, avait été chargé de prononcer contre la droite ennemie un mouvement offensif, par Ypres et Menin ou Tournay.
La marche de ces divers corps trop disséminés et manquant d'ordres précis s'effectue sans aucun ensemble. Des colonnes s'arrêtent, craignant de se trouver trop en flèche, d'autres sont repoussées et **RANSONNET** demeure fort compromis autour de Marchiennes.
Le 31 octobre la Brigade **MAISONNEUVE** (102), est surprise dans la ville par **KRAY** et 3.000 Autrichiens que secondent deux Bataillons, attaquant par Saint-Amand et la Brigade **OTTO**,

coupant toute retraite à Varling et Hornage. C'est dans l'obscurité, un épouvantable massacre. En vain quelques braves, réfugiés dans un couvent, s'y barricadent et font une résistance désespérée. Mitraillés par l'artillerie, fusillés de toutes parts ils sont contraints de se rendre. Le 1er Bataillon du 102 est complètement détruit.
Les documents précis manquent, mais un rapport du chef de Bataillon **JOURDEUIL** annonce une perte de 549 hommes tués, blessés ou pris. Si on se reporte à une situation du 1er octobre accusant 616 présents, on en conclut qu'une soixantaine d'hommes ont dit se faire jour, et en effet, une situation du 3 décembre, datée de Douai où ces malheureux débris s'étaient réfugiés, donne un effectif de 67 hommes au 1er Bataillon du 102e !

A cette époque, la 102e demi-brigade de bataille, formée le 20 novembre existe déjà. Aussi a-t-il semblé inutile de suivre le bataillon reconstitué à Douai avec des réquisitionnaires, demeuré dans cette place et aux environs pendant le reste de l'année, et disparu enfin dans « l'amalgame », le 18 janvier 1795.

Constatons cependant, que le nouveau Bataillon avait gardé les traditions de l'ancien. Un document officiel nous le montre, en effet, enlevant d'assaut sous Valenciennes la redoute de la « Fosse au Pied ».
Toutefois, il ne prend part à aucune des affaires marquantes de cette période, pas plus a l'Armée du Nord qu'à celle de Sambre-et-Meuse, à laquelle il passe en décembre, pour venir précisément tenir garnison à Valenciennes, sous les ordres des généraux **JACOB** puis **MAYER** (Voir en appendice, l'épisode du drapeau du 102e sauvé a Marchiennes par le sergent-major **RICHARD** et rapporté après vingt-deux mois de captivité).

La suite de l'historique est partagée par années, vous la trouverez sur le site.

Demi-brigade de bataille :	1793-1796
Demi-brigade de ligne :	1796-1803
102e de ligne :	1803-1815
102e de ligne :	1855-1870
2e provisoire :	1871-1872
102e régiment d'infanterie :	1872-1877

PIÈCES JUSTIFICATIVES

PROCÈS-VERBAUX DE FORMATION

Ancestrami

PROCÈS-VERBAL DE LA FORMATION DU 102e RÉGIMENT D'INFANTERIE

L'an mil sept cent quatre-vingt-douze, le vingt-quatre janvier, les compagnies soldées de la Garde Nationale Parisienne : **de CADIGNAN** (grenadiers), **BRU, LE DOUX, WOUSTOURA, BEZUCHET, MONDOT, BEAULIEU, HENRY GROIZARD, DEVILLOT, LUMIÈRE, ELIE, DALOSTA, LEBŒUF, AUVRAY, CRESSART, LE GUAY** et **BANCKS** (grenadiers), destinées par le résultat du tirage fait en la Maison Commune, le 3 octobre dernier, suivant le dispositif de la loi du 28 août précédent, à former le cent-deuxième Régiment d'infanterie de ligne, ont pris les armes, sur la demande qui en a été adressée par M. **d'AFFRY**, lieutenant général commandant la 17e Division militaire, à M. **de BELAIR,** commandant général de la Garde Nationale Parisienne. Elles se sont rassemblées à dix heures du matin, Place Royale.
Nous avons, à l'instant, en notre qualité de commissaire général de la Garde Nationale Parisienne, passé la revue des dites compagnies, pour servir au payement des appointements et solde jusqu'à ce jour, il a été dressé un état nominatif des hommes qui doivent se retirer avec la pension de retraite, ou une gratification une fois payée, aux termes du décret du 18 septembre.
La revue terminée, M. **de BELAIR** nous a donné ordre de proclamer à la tête des dites compagnies, qu'elles cessent de faire nombre dans la Garde Nationale Parisienne, pour faire partie de l'armée et former le 102e Régiment d'Infanterie de ligne, ce qui a été exécuté après avoir fait battre un ban.
M. **de BOIVIEU**, Maréchal de camp commandant en second la 17e Division militaire a fait alors déployer les drapeaux du régiment, placer les Compagnies au rang qu'elles doivent tenir dans les deux bataillons d'après leurs numéros résultant du tirage, il a désigné à chaque compagnie les officiers qui y seront attachés, et après avoir pris les ordres de M. **d'AFFRI,** présent à cette formation, le Général a reçu et fait reconnaître à la tête du régiment, M. Jean **CHARTON**, Colonel nommé par le Roi. MM. **DELAYARD, DELALEU** et **CHADELAR**, adjudants-généraux de la Division de la Capitale, créée par le titre 6 de la loi du 28 août, ont été également reconnus.
Le Colonel a reçu et fait reconnaître : à la tête du second Bataillon, M. **Claude Antoine CAPPON de CHÂTEAUTHIERRY,** premier Lieutenant-Colonel ; à la tête du premier Bataillon, M. **Michel VILLOT**, second Lieutenant-Colonel, et à la tête du régiment : M. **Alexandre BARRÉ,** quartier-maître trésorier, avec rang de capitaine, **LABARTHE**, adjudant-major avec rang de capitaine de la 3e classe, M. **DIETRICH**, adjudant-major.
M. **VILLOT** a reçu et fait reconnaître à la Compagnie des grenadiers du 1er Bataillon : M. **Victor BOUDIN**, capitaine ; M. **Joseph DUPARC,** lieutenant ; à la première Compagnie des fusiliers, M. **Claude ROBIQUET La CHAPELLE**, capitaine ; M. **Louis ROLAND,** lieutenant ; à la seconde Compagnie, M. **André-Augustin LEVRET,** capitaine ; M. **Louis-Nicolas JAMBE,** lieutenant ; à la troisième, M. **Antoine BOULOGNE,** capitaine ; M. **Pierre-Noël LACHENAIT,** lieutenant ; à la quatrième, M. **Pierre-François DUSSERE,** capitaine, M. **Jean-Baptiste-Benjamin MARE,** lieutenant ; à la cinquième, M. **Jean-Joseph CATHOL**, capitaine ; M. **FAVRE**, lieutenant ; à la sixième, M. **Thomas CHARTON**, capitaine ; M. **Blaise MERCIER,** lieutenant ; à la septième, M. **Charles-Edme DEBERT,** capitaine ; M. **Jacques JANVIER,** lieutenant ; à la huitième, M. **François CHARPENTIER**, capitaine ; M. **Jean-Baptiste BRENOT,** lieutenant.

M. **de CHÂTEAUTHIERY** a reçu et fait reconnaître : à la première Compagnie du 2e Bataillon, M. **Baltazar ROUMANS,** capitaine ; M. **Jean COLIN,** lieutenant ; à la deuxième Compagnie, M. **Antoine-Joseph BLANCHART,** capitaine ; M. **François LABOURIEN**, lieutenant ; à la troisième, M. **Jean-Marie HUMBERT,** capitaine ; M. **Jean-Louis-Pierre LOISEL,** lieutenant ; à la quatrième, M. **Jean-Baptiste BOYER,** capitaine ; M. **Nicolas PERSONNIER**, lieutenant ; à la

cinquième, M. **Dominique D'EGUILLY,** capitaine ; M. **Humbert-Joseph DUJONQUOIS,** lieutenant ; M. **Etienne GEORGET,** sous-lieutenant ; à la sixième, M. **Jean-Baptiste-Nicolas BEAURÉE**, capitaine ; M. **Paul SINGLÉ**, lieutenant ; à la septième, M. **Joseph-François BRIENNE**, capitaine ; M. **Charles Louis PRÉVOST,** lieutenant ; à la huitième, M. **Jean-Baptiste GASTINE**, capitaine ; M. **Jean-Baptiste SABATIER**, lieutenant ; à la seconde Compagnie de Grenadiers, M. **Jean-François DEQUET**, capitaine ; M. **Jean-Pierre MARQUET**, lieutenant.
M. **CHARTON**, colonel, a proposé à MM. **d'AFFRY** et de **BOISSIEU**, le sieur **Joseph RICHARD**, pour adjudant sous-officier, au rang de sous-lieutenant, le sieur **François-Joseph MANESSE**, second adjudant sous-officier, ils ont été acceptés, reçus et reconnus.

Le Colonel a ordonné aux Capitaines de faire reconnaître à la tête leurs compagnies respectives, les sous-officiers qui s'y sont trouvés dans les grades désignés par l'article V du titre IV, de la susdite loi du mois d'août ; les sections et escouades ont été formées suivant la teneur de l'article 13 du règlement sur la formation et la solde du Régiment, en date du 20 novembre dernier. Ces différentes opérations terminées, le Général a ordonné que le Régiment fut formé en bataillon carré.
MM. les Officiers se sont placés sur une ligne, avec les drapeaux, à quatre pas en avant de la troupe, et après que nous avons été reconnus, aux termes de l'article VII du titre VI de la même loi du mois d'août, en notre nouvelle qualité de Commissaire général des guerres, attaché aux troupes du département de Paris, il a été battu un ban, nous avons lu le serment prescrit pour les officiers, par la loi du 23 septembre dernier ; tous les officiers ont levé la main droite et ont dit tout haut « je le jure » . Nous avons ensuite lu la formule du serment des soldats, prescrit par la même loi du 23 septembre ; les sous-officiers, grenadiers, fusiliers et tambours ont levé la main droite et ont dit tout haut « je le jure. »
Après la prestation du serment, le Régiment s'est reformé en bataille ; M. le Lieutenant général. **d'AFFRY** a passé la revue. Nous en avons aussi passé la revue de Commissaire, pour servir au nouvel état d'appointement et de solde prescrit par le règlement, et dont l'extrait sera joint au présent ; il en résulte que le régiment est composé d'un colonel, deux lieutenants-colonels, d'un quartier-maître trésorier, de deux adjudants-majors, deux adjudants sous-officiers, d'un tambour-major, d'un caporal-tambour, huit musiciens, dix-huit capitaines, dix-huit lieutenants, un sous-lieutenant, treize sergents-majors, cinquante-huit sergents, soixante-trois caporaux, quatre-vingt-dix appointés, six cent cinquante grenadiers ou fusiliers, vingt-trois tambours. Total : neuf cent cinquante-deux hommes, dont trois cent quatre-vingt-six ont demandé à jouir de la pension de retraite ou de la gratification accordée par la loi à leurs services.
M. **de BOISSIEU** a ensuite ordonné la formation du Conseil d'administration, dont la première séance a été indiquée à six heures de relevée, en son hôtel ; le Régiment a défilé devant M. d'Affry qui a ordonné à M. **CHARTON** de le conduire dans ses quartiers.
De tout quoi nous avons rédigé procès-verbal pour en être adressé un double à M. le Ministre de la Guerre et un autre au Trésorier de la Guerre, pour le payement de la solde et des appointements ; ainsi clos et arrêté à Paris ledit jour 24 janvier 1792.
Signé :

Archet Gallica

27 Brumaire an II

PROCES VERBAL DE FORMATION

102e DEMI-BRIGADE D'INFANTERIE DE LIGNE

Ce Septidi de la Troisième Décade du Mois de Brumaire An Il de la République Française

AU CAMP DE BAOLET

Autrefois pays de Nice, maintenant du District de Manton (sic) département des Alpes-Maritimes
En exécution de la loi du 21 février 1790 concernant la nouvelle organisation de l 'Armée française, de celle du 12 août suivant qui détermine le mode d'amalgame pour l'infanterie de la République, de l'instruction à la suite, aux officiers généraux chargés d'opérer la formation des demi-brigades, et de l'ordre donné par le Commandant **DUMERBION**, Général de Division, commandant par intérim l'Armée d'Italie, il a été par Nous **François MACQUARD**, adjudant-général commandant en chef l'aile droite de la dite armée, campé au camp de Broyar, assisté de **Jean-François BOUQUIER**, Commissaire des guerres, de service à la dite aile, procédé à la Malgame (sic) de l'état des canonniers devant composer la 102e demi-Brigade, composée du 2e Bataillon du 51e régiment autrefois La Sarre, des 3 et 6e Bataillons du Var.

Les Bataillons assemblés il a été battu un ban et fait lecture des lois, instructions et ordre ci-dessus. Le Commissaire des guerres a prévenu la troupe qu'elle allait être formée en demi-Brigade et de suite il a été procédé par appel nominal comme il suit :

Etat-Major : Officiers : 6 présents, 2 absents	8
Petit Etat-Major : — 10 présents	10
Surnuméraires	
ARDISSON, aumônier	
AIGNIER, quartier-maître	4
AIMÉ et **RAYMOND**, adjudants-majors	

1er bataillon

	Officiers	Troupes	Total
1re compagnie	3	64	67
2e	3	64	67
3e	3	63	66
4e	3	64	67
5e	3	62	65
6e	3	62	65
7e	3	64	67
8e	3	62	65

2e bataillon

	Officiers	Troupes	Total
1re compagnie	3	64	67
2e	3	64	67

Ancestram

3e	3	63	66
4e	3	62	65
5e	3	62	65
6e	3	62	65
7e	3	64	67
8e	3	61	64

3e bataillon

	Officiers	Troupes	Total
1re compagnie	3	64	67
2e	3	64	67
3e	3	63	66
4e	3	62	65
5e	3	62	65
6e	3	62	65
7e	3	64	67
8e	3	61	64
Canonniers	3	55	58

RÉCAPITULATION

	Officiers	Troupes
Etat-major	8	10
Surnuméraires	4	2
1er bataillon	24	505
2e bataillon	24	502
3e bataillon	24	502
Canonniers	3	55
Totaux	87	1576

1663 hommes, officiers compris.

La demi-Brigade ainsi formée, un ban a été battu et le serment prescrit par l'Article 56 de la dernière instruction, a été prêté par les Officiers, Sous-Officiers et Soldats.
Fait, clos, rédigé et arrêté ce Septidi de la 3e Décade du mois de Brumaire, An II de la République Française, une et indivisible.
Signés à l'original :
MACQUARD.
BOUQUIER, Commissaire des Guerres.

Ancestrami

SITUATION

ÉTAT de MM. les Officiers composant ledit régiment, au 8 Juin 1792

ÉTAT-MAJOR

MM.
Jean CHARTON. Colonel. Ne demandera son brevet que lors, que tous les officiers de ce régiment auront les leurs.
Claude-Antoine CAPPON de CHÂTEAUTHIERY. 1er Lieutenant-Colonel.
Michel VILLOT. 2e Lieutenant-Colonel.
Alexandre BARRÉ. Demande un brevet de capitaine et le croit très fondé dans sa demande.
Antoine LABARTHE. 1er Adjudant-Major.
Pierre DIETRICH. 2e Adjudant-Major.
Jean-François MOREL. Aumônier.
Philippe-Jean PELLETAN. Chirurgien-Major.
Dominique DASTE. Chirurgien aide-major.
Joseph RICHARD. Adjudant sous-officier. Aux appointements de sous-lieutenant, 22 janvier 1792.
Francois-Joseph MANESSE. Adjudant sous-officier.

1er BATAILLON

COMPAGNIE DE GRENADIERS

MM. **Victor BOUDIN,** capitaine de 2e classe.
Joseph DUPAR, lieutenant de 1re classe.
Joseph-Philippe de LAVENNE, sous-lieutenant, 22 janvier.

1re COMPAGNIE

Claude ROBIQUET de la CHAPELLE, capitaine de 1re classe.
Louis ROLAND, lieutenant de 1re classe.
Jean DUPIN, sous-lieutenant, 22 janvier.

2e COMPAGNIE

André-Augustin LEVRET, capitaine de 2e classe.
Louis-Nicolas JAMBE, lieutenant de 1re classe.
Salomon-François-Julien PETIT, sous-lieutenant, 22 janvier.

3e COMPAGNIE

Antoine BOULOONE, capitaine de 3e classe.
Pierre-Noël La CHENAIT, lieutenant de 2e classe, 16 février, ci-dev. s.-lieut. des chasseurs

Ancestrami

Anote-François-Charles FOUCAULT, sous-lieutenant, 22 janvier.

4e COMPAGNIE

Pierre-François DUSSERRE, capitaine de 3e classe.
Jean-Baptiste-Benjamin MARÉ, lieutenant de 1re classe.
Régis PRIVAT, sous-lieutenant,

5e COMPAGNIE

Jean-Joseph CATHOL, capitaine de 5e classe.
Jean-François FAVRE, lieutenant de 1re classe.
André-Charles MOREL, sous-lieutenant, 22 janvier.

6e COMPAGNIE

Thomas CHARTON, capitaine de 3e classe.
Blaise MERCIER, lieutenant de 2e classe, 22 janvier.
Maurice-Roch VERGONET, sous-lieutenant, 22 janvier.

7e COMPAGNIE

Edme-Charles DEBERT, capitaine de 5e classe.
Jacques JANVIER, lieutenant de 2e classe.
Pierre-Simon RENDU, sous-lieutenant, 22 janvier.

8e COMPAGNIE

François CHARPENTIER, capitaine de 5e classe.
Jean-Baptiste BRENOT, lieutenant de 2e classe.
Auguste-Raphaël LECLERC, sous-lieutenant, 22 janvier.

2e BATAILLON

(Les noms n'ont pu être retrouvés.)

ÉTAT des Officiers du 102e Régiment d'Infanterie, le 21 Avril 1793

MM.
VILLOT, colonel. — Officier avant 1789.
BOUDIN, lieutenant-colonel. — Sergent aux Gardes françaises.
DESPIE, quartier-maître trésorier. — Sergent d'infanterie avant 1789.
LABARTHE, capitaine-adjudant-major. — Sergent d'infanterie avant 1789.

Ancestrami

VERGNET, lieutenant-adjudant-major. — Caporal d'infanterie avant 1789.
DEQUET, capitaine. — Sergent-major d'infanterie avant 1789.
BLANCHARD, capitaine. — Négociant.
BOULOGNE, capitaine.— Sergent avant 1789.
DUSERRE, capitaine. — Professant les belles-lettres.
DEGUILLY, capitaine. — Bourgeois de Paris.
BEAUZÉE, capitaine. — Directeur de correspondance dans les postes.
BOYER, capitaine. — Ancien soldat.
HUMBERT, capitaine. — Ancien dragon.
CATHOL, capitaine. — Sergent avant 1789.
BRIENNE, capitaine. — Serg.-major id.
DÉBERT, capitaine. — Sergent id.
CHARPENTIER, capitaine. — Sergent id.
GASTINE, capitaine. — Sergent id.
JAMBES, capitaine. — Sergent id.
FAVRE, capitaine. — Ancien sold. id.
DIETRICT, capitaine. — Sergent id.
ROLAND, capitaine. — Sergent id.
MARE, capitaine. — Sergent id.
DUPART, lieutenant. — Sergent id.
MARQUIÉ, lieutenant. — Sergent id.
COLIN, lieutenant. — Sergent id.
LOISEL, lieutenant. — Sergent id.
DUJONQUOY, lieutenant. — Serg. avant 1789.
BRENOT, lieutenant. — Sergent id.
JANVIER, lieutenant. — Sergent id.
LABOURIEUX, lieutenant. — Serg. id.
SABATIER, lieutenant. — Caporal id.
LEPERSONNIER, lieutenant. — Sold. id.
GEORGET, lieutenant. — Sergent id.
BERNADOU, lieutenant. — Caporal id.
FOUCAULT, lieutenant. — Soldat id.
DELACROIX, lieutenant.—Sergent id.
DELAVENNE, lieutenant.
ROCHELLE, lieutenant.
RANDU, lieutenant. — Sergent avant 1789.
DELAPORTE, lieutenant.
PRIVAT, sous-lieutenant. — Caporal avant 1789.
THÉVENET, sous-lieutenant. — A servi dans la marine.
SCHOUARTZ, sous-lieut. — Cap. avant 1789.
LAMBINET, sous-lieut. — soldat id.
PIERRON, sous-lieut. — Caporal id.
MAIGNIEN, s.-lieut. — Cap.-four. id.
LAGORCE, sous-lieut. — Caporal id.
RICHAUX, sous-lieut. — Caporal id.
OSMONT, sous-lieut. — Caporal id.
DASTIER, sous-lieutenant.
OUDENOT, sous-lieut. — Cap. avant 1789.

Ancestrami

NOURY, sous-lieutenant.—Soldat id.
DENOYÉ, sous-lieut. — Ancien soldat.
BEAUGRAND, sous-lieutenant. — Sergent avant 1789.
DASTE, chirurgien-major. — Chirurgien-Major avant 1789.

SOUS-OFFICIER TUE EN 1792

Manesse	serg.-major	tué	le 21 septembre 1792, au camp de la Lune (Valmy).

102e RÉGIMENT

ÉTATS DE SERVICES DES COLONELS

CHARTON

8 messidor an II (26 juin 1794)

Jugement[1] qui condamne à la peine de mort J. Charton, âgé de 45 ans, né à Commune Affranchie, ex-négociant, ex-colonel du 102e Régiment (avait été nommé à ce grade le 3 août 1791), et commandant de la Garde Nationale de Paris.

VILLOT (MICHEL) ou VILLOT DE LATOUR

Né le 16 juin 1752, à Quintilly (Côte-d'Or

Entré au service	le 3 janvier 1770.
Sergent	le 15 février 1771.
Sergent dans l'artillerie des Volontaires Etrangers	le 1er décembre 1778.
Gendarme dans la Compagnie de la Reine	le 13 février 1784.

1 Aucune indication n’a pu être découverte sur les motifs et les motifs dudit jugement.

Ancestrami

Licencié	le 1er avril 1788.
Lieutenant au bataillon de garnison de l'Ile de France	le 15 juillet 1788.
Capitaine au 10e bataillon de la 2e Division de la Garde Nationale soldée	le 14 août 1789.
Lieutenant-Colonel au 102e Régiment d'Infanterie	le 3 août 1791.
Colonel du même régiment	le 8 mars 1792.
Général de brigade	le 15 mai 1793.

Campagnes : 1781, 1782, 1783, en Amérique; 1792, 1793.

DE CHATEAU-THIERRY

Colonel le 26 mars 1793

Néant

LEBRUN (FRANÇOIS-LÉON)

Né le 10 octobre 1731, à Rians (Var)

Lieutenant au Bataillon de Milice d'Aix	le 25 février 1750.
Lieutenant au régiment de Béarn	le 11 mars 1756.
Capitaine le 5 juin 1760. Réformé à la composition	de 1763.
Remplacé capitaine en la compagnie Colonelle	le 29 février 1768.
Capitaine titulaire	le 2 avril 1768.
Capitaine en second de la compagnie des Grenadiers à la formation	de 1776.
Capitaine-Commandant	le 1er septembre 1777.
Lieutenant-Colonel	le 25 juillet 1791.
Colonel du 73e Régiment	le 22 février 1793.
Général de Brigade provisoire	le 3 juillet 1793.
Colonel de la 102e demi-Brigade	le 27 brumaire an II. (17 novembre 1793.)
Retraité (comme chef de brigade)	le 1er floréal an II. (20 avril 1794).
Mort à Vendôme	le 15 messidor an VIII. (4 juillet 1800).

Campagnes : 1756, 1757, 1758, 1759, 1760, 1761, 1762, armée d'Allemagne; 1792, 1793, armée du Nord et des Ardennes ; défense de Valenciennes.
Chevalier de Saint-Louis le 1er avril 1775.

Ancestrami

BARTHELEMI (ETIENNE-JOSEPH)

Né le 12 Septembre 1757, à Brignole (Var).

Soldat au 71e Régiment	le 1er mars 1772.
	jusqu'au 6 décembre 1784.
Chef du 3e Bataillon du Var	le 14 septembre 1791.
Chef de Bataillon à la formation de la 102e demi-Brigade	le 16 novembre 1793.
Chef de Brigade de la 102e demi-Brigade	le 25 février 1794.
Passé à la 69e demi-Brigade	le
Tué	le

Campagnes : 1780, 1781, 1782, 1783, sur les vaisseaux *le Guerrier, la Couronne* et le *Pluton*.

Blessures : blessé au combat du 12 avril 1782, étant sur le vaisseau la Couronne, près de la Guadeloupe.

MONNET (GEORGES)

Né le 5 décembre 1751, à Pomarez (Landes)

Soldat au 46e Régiment d'Infanterie le	6 mars 1772.
Caporal	le 2 novembre 1774.
Sergent	le 17 mars 1775.
Sergent-fourrier	le 1er août 1777.
Sergent-major	le 2 septembre 1780.
Adjudant sous-officier	le 24 mai 1782.
Lieutenant	le 23 février 17S8.
Adjudant-major	le 5 avril 1792.
Capitaine	le 25 mai 1792.
Chef de bataillon au 3e bataillon du Bas-Rhin	le 1er juillet 1793
Chef de brigade	le 14 floréal an II.
	(4 avril 1794).
Général de Brigade	le 16 messidor an III.

Campagnes : 1781, 1782, 1783 en Amérique; 1792, 1793, 1794, armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse.

Ancestrami

BELTZ (EUSTACHE)

Né le 30 mars 1758, à Soulz (Haut-Rhin)

Soldat au 96e Régiment d'Infanterie	le 10 février 1780.
Sergent-fourrier le	10 décembre 1780.
Congédié	le 8 décembre 1788.
Capitaine au 1er bataillon de Volontaires Nationaux du Haut-Rhin	le 3 octobre 1791.
Chef de bataillon	le 16 juillet 1792.
Chef de brigade de la 177e demi-brigade	le 19 prairial an III.
Passé à la 59e demi-brigade	le 11 ventôse an IV.
Devenue 102e demi-brigade (10 mai 1796).	le 20 floréal an IV.
Passé à la 16e demi-brigade de ligne	le 9 frimaire an VI.

Campagnes : 1782, Amérique ; 1792, 1793, 1794, 1795, aux armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse.

JALRAS (FRANÇOIS)

Né le 10 mai 1750, à Albi (Tarn)

Soldat au régiment du Perche (Infanterie)	le 10 mars 1767.
Caporal	le 17 juin 1773.
Sergent	le 1er novembre 1773.
Sergent-major	le 1er janvier 1788.
Adjudant	le 14 août 1788.
Sous-lieutenant	le 15 septembre 1791.
Lieutenant	le 16 décembre 1791.
Capitaine	le 1er mai 1792.
Chef de bataillon à la 59e demi-brigade, devenue 102e demi-brigade	le 11 ventôse an IV.
Chef de brigade	le 11 messidor an IV. (29 juin 1796).
Général de brigade	le 12 pluviôse an XIII.
Retraité	le 7 août 1814.
Commandant du département de la Somme	le 6 juin 1815.
Rentré dans sa position de retraite	le 3 août 1815.
Mort à Paris	le 18 avril 1817.

Campagnes : 1769, Corse ; 1781, 1782, 1783, campagnes sur mer; 1792, 1793, armées du Centre et de la Moselle ; 1794, 1795, armée de Sambre-et-Meuse ; 1796, 1797,1798, armées du Rhin et

Ancestrami

Moselle, du Danube et d'Helvétie ; 1801, armée d'Italie; 1805, 1806, 1807, 1808, 1809, 1810, armées d'Italie, de Naples et de Dalmatie ; 1812, Grande Armée.

Blessures : blessé le 5 nivôse an IX, passage du Mincio.

Décorations : Chevalier de la Légion d'Honneur	le 19 frimaire an XII.
Officier	le 25 prairial an XII.

CATTANÉO

Né le 26 mai 1766 à Ajaccio (Liamone)

Cadet gentilhomme au Régiment de Vermandois (ci-devant 61e Régiment)	le 5 août 1779.
Sous-Lieutenant au même Régiment	le 3 mai 1784.
Lieutenant en 2e au même Régiment	le 1er septembre 1789.
Capitaine	le 27 mai 1792.
Chef de Bataillon au Bataillon de Chasseurs corses	le 22 brumaire an VIII.
Colonel du 102e Régiment d'Infanterie de ligne	le 12 pluviôse an XIII. (2 février 1804).
Mort à Cosenza (Calabre) le	3 septembre 1806.

Campagnes : 1792, 1793, 1794, 1795, 1796, 1797, 1798, 1799, 1800, aux différentes armées ; 1805, armée d'Italie ; 1806, armée de Naples.

Citations: s'est distingué d'une manière éclatante à la prise de Loretto dans le courant de vendémiaire an VIII.
A montré une valeur et un dévouement rares, en escaladant, à la tête des grenadiers, sous le feu très vif, la ville de Fano, dans le courant de vendémiaire an VIII. Cet acte d'intrépidité lui valut le grade de chef de bataillon sur le champ de bataille.

Décoration : Chevalier de la Légion d'honneur le 3 messidor an XII.

ESPERT (PIERRE)

Né le 25 février 1772, à Mirepoix (Ariège)

Sergent-Major au 2e bataillon de l'Ariège	le 22 janvier 1792.
Sous-Lieutenant	le 27 novembre 1792.
Adjoint aux adjudants généraux	le 27 pluviôse an III.

Lieutenant	le 4 floréal an IV.
Aide de Camp du Général Serrurier	le 1er pluviôse an V.
Capitaine	le 16 messidor an V.
Chef de bataillon	le 6 floréal an VII.
Passé à la 85e demi-brigade de ligne	le 1er vendémiaire an XI.
Major au 101e Régiment d'Infanterie de ligne	le 16 germinal an XII.
Colonel du 102e Régiment d'Infanterie	le 24 septembre 1806.
Général de brigade	le 6 août 1811.
Retraité	le 18 février 1812.
Commandant la succursale des Invalides de Louvain	le 28 décembre 1812.
Passé à la succursale d'Arras le	15 janvier 1814.
Placé dans la position de retraite	le 2 février 1831.

Campagnes : 1792, 1793, 1794, 1795, 1796, 1797, 1798, 1799, 1800, 1801, aux différentes armées ; 1806, 1807, 1808, armée de Naples, 1809, armée d'Allemagne ; 1811, armée d'Espagne.

Blessures : Blessé le 14 juin 1809, à la bataille de Raab.

Décorations : Membre de la Légion d'Honneur	le 5 germinal an XII.
Officier	le 27 juillet 1809.
Chevalier de la Couronne de fer	le 23 décembre 1807.
Chevalier de Saint-Louis	le 26 août 1814.
Commandeur de l'Ordre Royal des deux Siciles	le 20 mai 1808.
Commandeur de la Légion d'Honneur	le 23 mai 1825.
Baron de l'Empire	le 15 août 1809.

MARÉCHAL (ANDRÉ)

Né le 27 octobre 1764, à Lyon (Rhône)

Soldat au 5e Bataillon d'Infanterie légère	le 2 janvier 1781.
Caporal	le 9 août 1783.
Sergent	le 1er juin 1785.
Sergent-fourrier	le 11 mai 1788.
Sergent-major	le 1er juin 1791.
Sous-Lieutenant	le 6 novembre 1792.
Lieutenant	le 21 juin 1793.
Adjudant-major	le 1er juillet 1793.
Chef de bataillon (5e bataillon de l'Eure devenu 17e Régiment d'Infanterie de ligne)	le 21 brumaire an III.
Major au 102e Régiment d'Infanterie de ligne	le 19 avril 1806.
Colonel du 102e Régiment d'Infanterie de ligne	le 5 mai 1812.
Colonel du 83e de ligne (ex 102e)	le 1er septembre 1814.
Adjudant-commandant	le 24 avril 1815.

Ancestrami

Campagnes : 1792, 1793, 1794, 1795, armée d'Espagne ; 1796, Vendée ; 1797, 1798, 1799, armées du Rhin, d'Helvétie et d'Angleterre ; 1800, armée d'Italie ; 1801, 1802, Batavie ; 1805, 1806, Grande-Armée et Italie ; 1809, Italie : 1811, 1812, 1813, 1814, armée d'Espagne.

Blessures : Blessé	le 15 avril 1793, à Buriton (Espagne).
Blessé	le 26 vendémiaire an III, en Espagne.
Blessé	le 2 floréal an V au passage du Rhin.

Décorations : Chevalier de la Légion d'honneur,	le 2 messidor an XII.
Officier de la Légion d'honneur,	le 19 mars 1815.
Chevalier de Saint-Louis,	le 3 octobre 1814.
Chevalier de l'Empire,	le 1er décembre 1809.

CARDONNE (ELIE-THÉODORE-CLAIRMONTÉ)

Né le 19 janvier 1800, à Versailles (Seine-et-Oise)

Entré au service dans les Gardes du Corps (Cie de Noailles)	le 19 février 1816.
Rang de Sous-lieutenant	le 19 février 1816.
Lieutenant	le 19 février 1820.
Garde de 1re classe	le 11 avril 1821.
Garde rang de capitaine	le 19 février 1828.
Capitaine au 53e Régiment d'Infanterie de ligne	le 20 avril 1831.
Chef de bataillon, au 15e Régiment d'Infanterie légère	le 3 juillet 1843.
Passé au 63e Régiment d'Infanterie de ligne	le
Lieutenant-Colonel au 24e Régiment d'Infanterie de ligne	le 2 avril 1851.
Passé au 59e Régiment d'Infanterie de ligne	le 26 août 1852.
Colonel du 102e Régiment d'Infanterie	le 12 avril 1855.
Mis en non-activité par licenciement	le 16 avril 1856.
Retraité	le 28 janvier 1857.

Campagnes : 1823, 1824, Espagne ; 1840, 1841, 1842, 1843, en Afrique.

Décoration : Chevalier de la Légion d'Honneur	le 25 avril 1841.

Ancestrami

SUPERVIELLE (CHARLES-RENE-STANISLAS)

Né le 18 décembre 1814, à Poitiers (Vienne)

Elève à l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr	le 20 novembre 1832.
Sous-Lieutenant au 1er régiment d'infanterie de ligne	le 20 avril 1835.
Lieutenant	le 31 août 1840.
Capitaine	le 1er mars 1847.
Capitaine adjudant-major	le 31 mars 1849.
Chef de bataillon au 6e Régiment d'Infanterie de ligne	le 5 septembre 1854.
Lieutenant-colonel au 9e Régiment d'Infanterie de ligne	le 11 juillet 1855.
Colonel du 102e Régiment d'Infanterie de ligne	le 5 mai 1859.
Passé au 73e Régiment d'Infanterie de ligne	le 29 novembre 1859.
Mort des suites de blessure	le 30 août 1870.

Campagnes : 1837, 1838, 1839, 1840, 1841, 1842, en Afrique ; 1854, 1855, 1856, armée d'Orient ; 1859, Algérie ; 1870, contre l'Allemagne.

Blessure : Blessé le 18 août 1870, bataille d'Amanvillers.

Décorations : Chevalier de la Légion d'honneur	le 10 mai 1852.
Officier	le 13 août 1863.
Commandeur	le 11 août 1869.

Décore de l'ordre du Medjidié et de la médaille de Crimée.

Citation : Cité à l'ordre général de l'armée du Rhin, n° 20, le 25 août 1870 ; *a pris lui-même le drapeau du Régiment, le 16 août 1870, pour le porter en avant dans un moment décisif.*

O'MALLEY (AUGUSTE-ANDRÉ)

Né le 7 septembre 1815, à Paris

Elève à l'Ecole Militaire de Saint-Cyr	le 20 décembre 1833.
Sous-Lieutenant	le 1er octobre 1835.
Passé au 15e Régiment d'Infanterie légère	le 13 octobre 1835.
Sous-Lieutenant de Voltigeurs	le 1er décembre 1838.
Lieutenant	le 19 février 1839.
Capitaine	le 22 janvier 1843.
Passé au 51e Régiment d'Infanterie de ligne	le 12 mars 1847.
Passé au 3e Bataillon d'Infanterie légère d'Afrique	le 29 novembre 1851.
Chef de bataillon au 7e Régiment d'Infanterie légère	le 26 décembre 1853.
Lieutenant-Colonel au 18e Régiment d'Infanterie de ligne	le 30 juin 1855.
Colonel du 73e Régiment d'Infanterie	le 4 avril 1856.
Passé au 102e Régiment d'Infanterie	le 25 novembre 1859.
Général de brigade	le 6 novembre 1860.
Retraité	le 27 juillet 1868.

Ancestrami

Décédé à Paris le 16 mars 1869.

Campagnes : De 1839 à 1854, en Afrique ; de 1854 à 1856, armée d'Orient ; 1859, armée d'Italie ; 1860, expédition de Chine ; 1863, 1864, Afrique.

Décorations : Chevalier de la Légion d'honneur le 6 mars 1846.
Officier le 10 octobre 1858.
Commandeur le 25 juin 1859.
Décoré de l'ordre du Medjidié de 4e classe et des médailles de Crimée et d'Italie, de Chine, de la Valeur militaire de Sardaigne.

THEOLOGUE (GEORGES-HIPPOLYTE)

Né le 1er Novembre 1812, à Paris

Soldat au 62e régiment d'Infanterie de ligne le 7 mai 1831.
Caporal le 1er juillet 1832.
Caporal-fourrier le 1er septembre 1832.
Sergent-fourrier le 21 mars 1833.
Sergent-major le 6 mars 1837.
Sous-lieutenant le 20 décembre 1839.
Lieutenant le 20 novembre 1844.
Capitaine le 29 novembre 1849.
Capitaine adjudant-major le 11 décembre 1851.
Chef de bataillon au 91e Régiment d'Infanterie de ligne le 23 août 1855.
Lieutenant-colonel au 102e Régiment d'Infanterie le 5 mai 1859.
Colonel du 102e Régiment d'Infanterie le 6 novembre 1860.
Mis en non-activité par suite de licenciement le 1er avril 1862.
Colonel du 18e Régiment d'Infanterie de ligne le 12 août 1862.
Colonel du 1er Régiment de Grenadiers de la Garde le 1867.
Général de brigade le 15 septembre 1870
Retraité le 7 janvier 1879.

Campagnes : de 1836 à 1841, en Afrique ; 1855, 1856, armée d'Orient ; 1859, Italie ; 1860, 1861, 1862, en Chine et Cochinchine ; 1870-1871, contre l'Allemagne.

Décorations : Chevalier de la Légion d'honneur le 26 novembre 1852.
Officier le 16 avril 1856. Commandeur le
Décoré du Medjidié de 4e classe, des médailles de Crimée, d'Italie et de Chine.

Blessures : Contusion à la jambe gauche par un coup de feu, le 8 septembre 1855, Sébastopol.

Ancestrami

VILMETTE (CHRISTOPHE-VICTOR)

Né le 19 février 1822, à Lunéville (Meurthe)

Elève à l'école spéciale militaire	le 20 novembre 1840.
Sous-lieutenant au 13e de ligne	le 1er octobre 1842.
Lieutenant	le 7 février 1847.
Capitaine	le 5 mai 1853.
Passé au 2e bataillon de Chasseurs à pied	le 25 décembre 1853.
Passé au 22e bataillon de Chasseurs à pied	le 14 août 1855.
Passé au 3e bataillon de Chasseurs à pied	le 10 novembre-^855.
Passé au bataillon de Chasseurs à pied de la Garde	le 7 mars 1857.
Chef de bataillon au 6e Régiment de ligne	le 30 juin 1859.
Passé au Régiment Etranger	le 4 août 1865.
Lieutenant-colonel au 90e Régiment de ligne	le 6 novembre 1867.
Colonel	le 26 septembre 1870.
Passé au 2e Régiment provisoire d'Infanterie	le 4 avril 1871.
Devenu 102e Régiment d'Infanterie de ligne	le 1er mai 1872.
Général de Brigade	le 3 mai 1875.
Commandant la 56e Brigade d'Infanterie	le 14 mai 1875.
Général de Division	le 11 novembre 1880.
Inspecteur général du 2e Arrondissement d'Infanterie	le 12 mai 1881.
Commandant la 28e Division d'Infanterie (14e Corps)	le 11 janvier 1882
Commandant la Division de Constantine	le 7 juillet 1882.
Commandant le 2e Corps d'Armée	le 1er avril 1884.

Admis sur sa demande à faire valoir ses droits à la retraite, à dater du 19 février 1887.

Campagnes : Du 12 décembre 1842 au 16 février 1848, en Afrique ; du 15 mai 1849 au 3 novembre 1852, à Rome ; du 30 novembre 1855 au 29 janvier 1856, Orient ; du 22 août 1865 au 4 mars 1866, en Afrique ; du 5 mars 1866 au 22 mars 1867, Mexique ; du 23 mars au 7 septembre 1867, Afrique ; du 18 juillet au 28 octobre 1870, contre l'Allemagne ; 1871, Intérieur (Paris) ; du 2 août 1882 au 1er avril 1884, Afrique.

Citations : Cité à l'ordre de l'armée de Versailles, le 16 mai 1871, *pour s'être particulièrement distingué en enlevant une position en avant du fort de Montrouge.*

Décorations : Chevalier de la Légion d'honneur	le 28 décembre 1855.
Officier	le 27 décembre 1865.
Commandeur	le 24 juin 1871.
Grand Officier	le 24 juin 1886.

Autorisé, par décret du 21 mars 1881, à accepter et à porter la décoration de Commandeur de Saint-Maurice et Lazare, d'Italie.
Grand officier du Nicham Iftikhar de Tunis.
Médailles d'Italie et du Mexique.

Prisonnier de guerre, du 29 octobre 1870 au 15 mars 1871.

Ancestrali

JOBEY (MATHIEU- GABRIEL-JULES)

Né le 22 mai 1824, à Paris

Elève à l'Ecole Spéciale Militaire	le 20 avril 1841.
Sous-Lieutenant au 40e de ligne	le 1er avril 1843.
Lieutenant	le 27 avril 1847.
Capitaine	le 23 décembre 1853.
Capitaine adjudant-major	le 10 août 1854.
Major au 61e de ligne	le 12 mars 1866.
Lieutenant-Colonel au 40e Régiment de Marche	le 6 novembre 1870.
A commandé la 2e Brigade de la 2e Division du 17e corps	le 14 février 1871.
Lieutenant-Colonel au 51e de ligne	le 14 mars 1871.
Passé au 69e de ligne	le 23 novembre 1871.
Colonel du 102e Régiment d'Infanterie	le 12 mars 1875.
Général de brigade	le 6 juillet 1882.
Commandant la 39e brigade d'Infanterie	le 30 juillet 1882.
Admis dans la section de réserve	le 22 mai 1886.
Retraité	le 27 mai 1886.

Campagnes : Du 26 octobre 1852 au 9 octobre 1861, à Rome ; du 6 novembre 1870 au 7 mars 1871, contre l'Allemagne ; 1871, Intérieur.

Décorations : Chevalier de la Légion d'Honneur	le 24 décembre 1869.
Officier	le 26 avril 1871.
Commandeur	le 12 juillet 1880.
Chevalier de 2e classe de l'Ordre de Pie IX.	

KOCH (FRÉDÉRIC)

Né le 5 juin 1830, à Paris

Elève à l'Ecole Spéciale Militaire	le 6 décembre 1848.
Sous-Lieutenant au 6e léger	le 1er octobre 1850.
Lieutenant	le 30 décembre 1852.
Passé au 81e Régiment d'Infanterie de ligne	le 1er janvier 1855.
Capitaine	le 1er septembre 1857.
Capitaine adjudant-major	le 2 mai 1859.
Chef de bataillon au 59e de ligne	le 11 septembre 1870.
Lieutenant-colonel au 141e de ligne	le 26 juin 1877.
Colonel au 102e Régiment d'Infanterie	le 9 juillet 1882.
Général de Brigade	le 29 mars 1889.
Commandant la 61e Brigade d'Infanterie	le 11 mai 1889.

Ancestrali

Décédé à Montpellier le 21 mars 1890.

Campagnes : Du 27 octobre 1855 au 5 juillet 1856, en Orient ; du 29 avril 1859 au 28 juin 1862, en Afrique ; du 19 juillet 1870 au 24 mars 1871, contre l'Allemagne.

Décorations : Chevalier de la Légion d'honneur le 11 avril 1870.
Officier le 7 juillet 1885.

LANGLOIS (FRANÇOIS-JULES-GUSTAVE)

Né le 22 Septembre 1835 à Alfort (Seine)

Engagé volontaire le 30 octobre 1855.
Ecole Spéciale Militaire le 3 novembre 1855.
Sous-Lieutenant au 1er Tirailleurs Algériens le 1er octobre 1857.
Lieutenant au 1er Tirailleurs Algériens le 14 mars 1864.
Lieutenant au 55e Régiment d'Infanterie le 26 février 1869.
Capitaine au 55e Régiment d'Infanterie le 4 août 1870
Capitaine adjudant-major au 55e Régiment d'Infanterie le 24 août 1870.
Chef de Bataillon au 117e Régiment le 15 avril 1876.
Lieutenant-Colonel au 2e Régiment le 29 juillet 1885.
Colonel du 102e Régiment le 29 mars 1889.
Nommé commandant militaire du Sénat le 29 avril 1891.
Général de Brigade le 28 septembre 1893.

Campagnes : En Afrique, du 30 décembre 1857 au 11 mai 1863.
En Afrique, du 17 avril 1864 au 30 juin 1865.
Au Mexique, du 1er juillet 1865 au 24 août 1867.
En Afrique, du 25 avril 1867 au 14 juin 1867.
En Afrique, du 5 juin 1868 au 25 février 1869.
Contre l'Allemagne, du 17 août 1870 au 11 avril 1871.

Décorations : Chevalier de la Légion d'Honneur le 8 septembre 1866.
Médaille du Mexique.
Officier de la Légion d'Honneur le 5 juillet 1882.
Commandeur du Nicham Iftikhar.
Prisonnier de guerre du 1er septembre 1870 (Sedan) au 11 avril 1871.

Ancestrali

ROULIN (LOUIS-LÉON-CHRISTOPHE)

Né le 19 novembre 1835, à Napoléonville (Pontivy) (Morbihan)

Elève à l'Ecole Spéciale Militaire	le 20 janvier 1855.
Sous-Lieutenant au 40e de ligne	le 1er octobre 1856.
Lieutenant au 40e de ligne	le 23 janvier 1864.
Capitaine au 40e de ligne	le 24 juillet 1870.
Passé au 3e	Provisoire le 7 avril 1871.
Passé au 103e de ligne	le 1er mai 1872.
Capitaine adjudant-major au 103e de ligne	le 31 mai 1875.
Chef de bataillon au 28e de ligne	le 18 janvier 1879.
Major au 102e de ligne	le 18 janvier 1879.
Passé au 124e de ligne	le 12 juin 1880.
Passé à l'Etat-Major du 10e Corps d'Armée	le 12 avril 1883.
Lieutenant-Colonel au 125e Régiment d'Infanterie	le 1er juillet 1887.
Passé à l'Etat-Major du 5e Corps d'Armée	le 1er juillet 1889.
Colonel du 102e Régiment d'Infanterie	le 13 juillet 1891.

Campagnes : A Rome, 25 décembre 1856 au 9 octobre 1861 ; contre l'Allemagne, 19 juillet 1870 au 28 octobre 1870; à l'Intérieur, 19 avril 1871 au 7 juin 1871.

Blessures : Blessé à l'épaule par un coup de feu le 6 août 1870, à Spickeren.

Décorations : Chevalier de la Légion d'Honneur le 26 avril 1871.
Officier le 28 décembre 1885. Officier de l'Instruction publique le 13 juillet 1889. Officier de l'Ordre royal d'Orange-Nassau.

AMBROSINI (FRANÇOIS)

Né le 24 janvier 1844, à Speloncato (Corse)

Elève à l'Ecole Spéciale Militaire	le 11 novembre 1863.
Sous-lieutenant au 69e Régiment d'Infanterie	le 1er octobre 1865.
Lieutenant au même Régiment	le 24 août 1870.
Lieutenant au 20e Bataillon de Chasseurs	le 9 novembre 1870.
Capitaine au même corps	le 24 août 1871.
Capitaine au 27e Bataillon de Chasseurs	le 11 mai 1872.
Capitaine au 20e Bataillon de Chasseurs	le 6 juin 1872.

Admis par Décision du 3 mai 1876 à suivre les cours d'enseignement militaire supérieur, transformés en Ecole Militaire Supérieure.

Major au 4e Régiment d'Infanterie	le 6 juillet 1883.
Chef de Bataillon au même corps	le 8 juillet 1886.
Lieutenant-Colonel au 96e Régiment d'Infanterie	le 9 avril 1892.
Colonel du 102e Régiment d'Infanterie	le 30 décembre 1895.

Fait prisonnier de guerre à Metz le 29 octobre 1870, évadé le 2 novembre 1870.

Ancestrali

Campagnes : à Rome (3 janvier 1866 au 2 décembre 1866), contre l'Allemagne (20 juillet 1870 au 7 mars 1871).

Blessures : coup de feu au bras droit le 2 janvier 1871 au combat d'Achiet (Pas-de-Calais). Coup de feu à la cuisse droite et contusion au-dessus du genou droit le 14 août 1870, à la bataille de Borny (Moselle).

Lettre d'éloges du Ministre en date du 28 février 1881 (Ecole de travaux de campagne).
Décoration : Chevalier de la Légion d'Honneur, du 19 octobre 1870.

APPENDICES

APPENDICE 1

RÉGIMENTS DE L'ANCIENNE MONARCHIE AYANT EU LE RANG DE 102e

Régiment du Robeck (ou Robecque)	1688-1715.
— de Courten	1715-1720.
— de Montcasset	1720-1749.
— de Travers	1749-1750.
— de Karrer	1750-1763.

Karrer est licencié le 1er juin 1763.

Régiment de Bouillon étranger	1776
— de Gastinois étranger	1776
— de Lochmann	1776-1788.
— Royal-Deux-Ponts	1788-1790.
— d'Eptingen	1790-1791.
— du Roi	1791.

Lors de la formation du 102e des 1er et 2e Bataillons des Gardes-Françaises et du 1er Bataillon du Haut-Rhin, le Régiment du Roi ayant le 102e rang prend le n° 105.

APPENDICE II

GARDES FRANÇAISES

Composé de 33 Compagnies (effectif 300 hommes) dont 3 de Grenadiers, en 6 Bataillons, ce Régiment d 'élite, appartenant à la Maison du Roi, avait le pas sur toutes les autres troupes d'Infanterie.

Dans les batailles, le poste d'honneur lui revenait de droit et il le choisissait; dans les sièges, il ouvrait la tranchée, marchait le premier aux assauts et entrait en tête de colonne dans les places ayant capitulé. Le commandement des Gardes fut souvent exercé par un Maréchal de France ; cet officier, ne travaillait qu'avec le roi. Le lieutenant-colonel, était lieutenant-général; les capitaines, colonels; les lieutenants, avaient le pas, sur tous les capitaines de l'armée.
A partir de Louis XIV, les sergents eurent rang de lieutenants. Les tambours des Gardes, ne battaient aux champs, que pour le Saint-Sacrement, le Roi et la Reine.
Le premier colonel des Gardes (1er août 1563) fut M. de **CHARRY** ; le dernier, le duc **du CHATELET** (1788).
La première Compagnie de Gardes, fut créée en mars 1560, au moment de la Conjuration d'Amboise, pour « veiller à la sûreté du Roi ».
Si succincte qu'on la puisse faire, une monographie de ce célèbre Corps sortirait de notre cadre. Rappelons cependant, les noms glorieux d'Ivry, du Pas de Suze, Lens, Steinkerque, Nerwinden et Fontenoy. On sait le rôle des Gardes, à la prise de la Bastille.
En combattant contre la forteresse royale, ils avaient eux-mêmes décidé leur dissolution. Le 15 juillet en effet, tous les officiers remettaient leur démission à Louis XVI. Une ordonnance du 31 août, déclarait que ce Corps avait cessé d'exister.
LAFAYETTE, en organisant la Garde Nationale, ne manqua pas de faire appel aux anciens soldats des Gardes Françaises, dans l'espoir de donner quelque cohésion aux bourgeois qu'il était chargé de militariser.
Cette combinaison n'ayant donné que de médiocres résultats, un décret du 3 août 1791, confirmé par une loi du 28 août, décida que les Compagnies soldées de la Garde Nationale (ancienne Gardes Françaises) serviraient à former deux Divisions de Gendarmerie Nationale à pied, 3 Régiments d'Infanterie de ligne et 12 Bataillons de chasseurs.
Le 3 octobre, par voie de tirage au sort, il fut procédé à la désignation des Compagnies devant entrer dans ces divers Corps, le 11 octobre.
Les Divisions de gendarmerie à pied furent les 29e et 30e.
Les Régiments les 102e, 103e, 104e.
Les Bataillons de chasseurs : les 13e et 14e.

APPENDICE III

ORGANISATIONS SUCCESSIVES DE L'ARMÉE. — RÈGLEMENT DE FORMATION DU 1er AVRIL 1791

Les Régiments d'Infanterie de ligne, sont composés de la façon suivante :
2 bataillons, comprenant chacun une compagnie de grenadiers et 8 de fusiliers. L'Etat-Major du Régiment se compose de :

1 Colonel, 2 Lieutenants-Colonels, 1 Quartier-Maître (payeur).
2 Adjudants-Majors, 1 Aumônier, 1 Chirurgien-Major.
2 Adjudants, 1 Tambour-Major, 1 Caporal-Tambour.
8 Musiciens dont 1 chef.
1 Maître-Tailleur, 1 Maître-Armurier, 1 Maître-Cordonnier.

AncestraMil

Chaque Compagnie comprend :

1 Capitaine, 1 Lieutenant, 1 Sous-Lieutenant, 1 Sergent-Major, 2 Sergents, 1 Caporal-Fourrier, 4 Caporaux, 4 Appointés, 40 Grenadiers ou Fusiliers, 1 Tambour.
Au total : 3 Officiers et 53 hommes. Sur le pied de guerre : 86 hommes.
A la suite de cette formation, l'armée française compte 104 régiments et quelques bataillons de chasseurs.

Dès le 28 janvier 1791, un Décret, sanctionné le 4 février, avait prescrit la levée par engagement volontaire, de 100.000 auxiliaires, destinés à entrer dans les divers corps, au prorata de leurs besoins.
Réduits à 75.000 pour l'armée de terre (Décret et loi des 4 et 12 juin), ces auxiliaires ne furent jamais levés ou, plutôt, devinrent par suite des résolutions contradictoires de l'Assemblée, les premiers Volontaires Nationaux.
L'Assemblée constituante, supprime le 4 mars 1791 (Loi du 20 mars) les Milices ou troupes provinciales.
Pour reconstituer solidement et rapidement l'armée désorganisée, l'Assemblée par Décrets du 11 et 13 juin, 3 et 22 juillet, 2, 4 et 17 août 1791, organise la Garde Nationale.
101.000 volontaires, tirés de cette milice et engagés pour 1 an, devaient fournir 169 bataillons de 9 compagnies (1 de grenadiers) à effectif de 574 hommes (officiers élus ainsi que sous-officiers).
Les premiers bataillons, s'organisèrent rapidement sous le non1 de Volontaires Nationaux.
Le 20 avril 1792, au moment de la Déclaration de Guerre, l'organisation était loin d'être complète.
Pourtant, en mai, l'Assemblée décrète la création de 45 nouveaux bataillons et porte l'effectif à 800 hommes.
Les Légions sont organisées, par Décret du 27 avril.
Le 11 juillet 1792, la Patrie est déclarée « en danger » et les décrets des 17, 19 et 20 juillet, commencent à instituer le Principe nouveau de la « réquisition » substituée aux engagements volontaires.
Autorisée par la loi du 21 août 1792, la réquisition devient permanente, à partir du 24 février 1793 et bientôt la Levée en masse est décrétée, sur la proposition de Carnot (tout homme de 18 à 25 ans doit aller combattre).
Le 21 février 1793, la Convention, vote la loi sur l'organisation de l'armée, prescrivant la fusion des troupes de ligne, avec les bataillons formés depuis 1791 et qui continuaient, fort improprement, à être qualifiés de volontaires.
L exécution de celte loi, rencontra des difficultés insurmontables, malgré les décrets complémentaires des 10 juin et 12 août 1793.
La loi du 16 et 23 août 1793, étend la réquisition à tous les Français, en état de porter les armes.
Le 8 janvier 1794, l'exécution immédiate de l'embrigadement est votée et le 28 janvier, les détails de la nouvelle organisation sont réglés (les bases en sont, du reste, les mêmes que celles du 12 février 1793).

La Demi-Brigade de Bataille, à 3 bataillons, dont un, venant des anciennes troupes de Ligne et 2 des volontaires nationaux, comprend :

1 Chef de Brigade, 3 Chefs de bataillon, 2 Quartiers-Maîtres, 3 Chirurgiens-majors, 3 Adjudants-Majors, 1 Tambour-Major, 1 Caporal-Tambour, 8 Musiciens, 3 MaîtresTailleurs, 3 Maîtres-Cordonniers.
Il y a 9 compagnies par Bataillon (1 de Grenadiers). L'effectif complet est de 2.437 hommes.

Le 21 février 1793, 6 canons de 4, sont attachés à chaque demi-brigade ; la loi du 7 mai 1795, réduit ces canons à 1 par bataillon. Le 2 mai 1803, ces canons de bataillon disparaissent.

APPENDICE IV

UNIFORMES

En 1789, les régiments, tout en conservant leurs uniformes particuliers, prennent la cocarde tricolore, bleue au centre, rouge, blanche à l'extérieur.
Le 15 juin 1792, toute l'infanterie de ligne a :
Habit blanc avec collet, revers, parements et pattes bleu-de-roi, boutons jaunes au numéro.
Le 21 février 1793 on donne aux Demi-Brigades de Bataille, l'uniforme des bataillons de volontaires : habit long en drap bleu national à revers blancs, passepoilés de rouge, parements bleu national, collet montant, pattes écarlates, boutons jaunes « à la République », culotte et gilet blancs ; longues guêtres noires ou bleues ; chapeau de feutre noir, surmonté d'un panache de crins rouges.
(Dans la réalité, on exécuta cet ordre comme on put, et le pantalon long en toile ou coutil rayé fut d'un usage fréquent).
Cet uniforme dura jusqu'à l'Empire.

APPENDICE V

DRAPEAUX

Le décret de 1790, maintient aux corps leurs anciens drapeaux, avec cravate tricolore, remplaçant la blanche.
Le 30 juin 1791, un décret, complété par la loi du 10 juillet 1791, ordonne que :
1" Le premier drapeau de chaque régiment, sera tricolore ;
2° Les autres, auront les couleurs de l'uniforme particulier du régiment.
Une loi du 22 avril 1792, ordonne de brûler devant les troupes les anciens drapeaux pour les remplacer par des insignes aux trois couleurs (beaucoup de corps envoient leurs drapeaux, à Paris, où ils sont brûlés le 13 août 1793, en place de Grève).
Par décret du 21 février 1793, chacun des trois bataillons des Demi-Brigades, a un drapeau, porté par le plus ancien sergent-major du bataillon.
Par décret du 15 février 1794, le premier drapeau (bataillon du centre), a les trois couleurs, disposées en trois bandes verticales, bleue, blanche, rouge (le bleu à la hampe) ; au centre, R. F. entre deux branches de laurier.
Les deux autres drapeaux, étaient, quant à la disposition des couleurs, laissés au goût des colonels, comme par le passé.
Bonaparte, général en chef, en Italie, a le premier, l'idée, de placer sur les drapeaux, les noms des affaires où le corps s'est distingué (décembre 1796), idée désapprouvée, du reste, par le Directoire.
Le 17 mars 1803, le Ministère de la Guerre, adopte le modèle suivant : un carré blanc, divisé en quatre carrés ; chacun de ces carrés en deux triangles : deux de ces triangles sont bleus, les deux autres, rouges.

Ancestrami

APPENDICE VI

Extrait d'un PROCÈS-VERBAL de séance de la CONVENTION concernant le sergent-major RICHARD qui avait sauvé, à Marchiennes, le DRAPEAU du Régiment [1].

La Convention Nationale, décrète la mention honorable, au procès-verbal de la séance, de la conduite de Richard, sergent-major au 1er bataillon du 102e Régiment, qui est resté nanti et a conservé, sous ses vêtements, pendant vingt-deux mois de détention, chez les Anglais, le drapeau de son corps, remis par lui à son retour aux représentants du peuple, à Bruxelles.
Le Comité de Salut public, est chargé de pourvoir aussitôt, à son avancement.
Elle décrète également, la mention honorable du zèle des autres militaires prisonniers, de ce bataillon, qui ont constamment gardé le secret de cet objet.
Le Comité d'instruction donnera à cette action républicaine toute la publicité convenable.
Signé : GOMIN.
Vu pour l'expédition :
Signé : L. LEMOINE.

1Communiqué par M. G. Babpst.

Ancestrami